

CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° SPÉCIAL 15 AOÛT 2016

MESSAGE DU 15 AOÛT 2016

## Le Chef de l'Etat rappelle les principes fondateurs de la Nation

Dans son message à la Nation, à l'occasion de la célébration, ce 15 août 2016, du 56<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a établi le lien entre ce moment solennel de reconquête de la dignité nationale et l'avènement de la liberté : « Le quinze août est une date emblématique qui représente à elle seule : l'indépendance de notre pays,

la liberté de notre peuple et la souveraineté de notre Etat... C'est ce pourquoi les pères fondateurs de notre nation se sont battus des années durant » a insisté le chef de l'Etat avant d'inviter les Congolais à s'unir pour gagner la bataille de l'indépendance économique dans le travail, l'unité et le progrès, valeurs cardinales sur lesquelles repose la devise du pays. [Page 16](#)

POLITIQUE

## Du dialogue est née la Nouvelle République

Souvent très marqués par leurs convictions, les acteurs politiques congolais ont néanmoins su garder le fil du dialogue. L'avènement de la Nouvelle République, à l'issue du référendum constitutionnel du 25 octobre 2015 participe de cette volonté de construire le Congo dans un climat d'unité et de concorde nationales.

[Page 3](#)

CONGO

# Douze ans de municipalisation accélérée



2004-2016, voici douze ans que le Congo a mis en route le programme de la municipalisation accélérée couplée à la célébration tournante de la fête de l'indépendance. Une aventure gigantesque destinée à reconquérir l'espace national par la construction d'infrastructures de base en vue de projeter le pays vers la modernité.

Au fil des expériences, le doute a cédé le pas à la certitude, le regard qu'ont les Congolais de l'action publique a changé, même si, sur le chemin de l'émergence-rien ne sert de se voiler la face- beaucoup reste à faire. Zoom sur une décennie qui n'a pas été un rendez-vous manqué. [Page 4](#)



En douze années, le Congo a posé les bases de son développement par la construction de diverses infrastructures

PARTICIPATION

## Marraine de cœur



Antoinette Sassou N'Guesso, la première dame du Congo, chapeaute les festivités du 15 août dans les domaines du genre, de

ÉDITORIAL

Madingou

[Page 2](#)

la prise en charge familiale, des soins de santé et du dialogue citoyen en sa qualité de marraine de plusieurs éditions de la municipalisation accélérée. Un élan de cœur qui ne se dément pas. [Page 13](#)

INFRASTRUCTURES

## Le défi de l'entretien et de la rentabilité

Consolider les multiples infrastructures acquises au fil de la municipalisation accélérée suppose de gagner la bataille de leur entretien et du retour sur l'investissement. Pour cela, il faut que le génie entrepreneurial congolais explose !

[Page 22](#)

EDUCATION

## Réhabiliter l'école congolaise est un impératif

Former et éduquer les jeunes permet de les préparer à prendre la relève et à mettre le pays à l'abri du manque de l'expertise. Dans ce processus l'école joue un rôle déterminant. D'où des bouchées doubles que les autorités habilitées tentent de mettre pour relever le niveau de l'enseignement et rendre l'école performante. Les résultats des examens d'Etat de cette année fondent l'espoir de voir ce projet mené à son terme. [Page 8](#)

CULTURE

## Plus belles, montrez- vous !

[Pages 14, 17](#)

Comme la lumière, la beauté est une parure difficile à dissimuler. Ici, Miss indépendance 2015.

DIPLOMATIE CONGOLAISE:

## Bons offices et bon voisinage

[Page 11](#)

## La carte de visite socioéconomique de la Bouenza

[Page 7](#)

## ÉDITORIAL

## Madingou

Les historiens le souligneront sans doute avec force lorsque le temps sera venu de dresser un premier bilan de la Nouvelle République, mais il n'est pas inutile de le dire ou de l'écrire dès à présent : la célébration de la Fête nationale à Madingou, ce lundi, marque la fin d'une époque et le début d'une nouvelle ère pour le Congo.

° La fin d'une époque parce que le temps de la reconstruction, qui marqua les quinze premières années de ce millénaire, est révolu. Pourvu des équipements modernes de toute nature qui lui faisaient défaut au sortir des guerres civiles de 1997-1998, notre pays peut s'enorgueillir de disposer des voies de communication, des ports et des aéroports, des écoles, des centres de santé, des équipements administratifs, des moyens de communication instantanés sans lesquels son émergence relèverait de l'utopie. Sans doute le processus n'est-il pas achevé mais le programme lancé dès le début des années 2000 avec le «chemin d'avenir» puis avec la «municipalisation accélérée» a indiscutablement atteint ses objectifs, faisant du Congo l'un des plus modernes de l'Afrique centrale.

° Le début d'une nouvelle ère parce que les décisions prises au plus haut niveau de l'Etat depuis l'adoption de la nouvelle Constitution visent à diversifier maintenant l'économie de notre pays grâce à une meilleure exploitation de ses ressources naturelles, grâce à une formation des hommes mieux adaptée aux exigences des technologies modernes, grâce à une ouverture vers le monde extérieur qui fera du Congo l'une des portes d'entrée du deuxième plus grand bassin fluvial de la planète. Assurés d'une continuité de l'Etat et donc d'une sécurité intérieure sans lesquelles rien de ce qui précède ne serait possible, nous avons aujourd'hui entre nos mains tous les moyens nécessaires pour atteindre en moins de dix ans le seuil de l'émergence auquel chacun de nous aspire légitimement.

La célébration du cinquante-sixième anniversaire de notre accession à l'indépendance, donc à la liberté, ne ressemble donc à aucune de celles qui l'ont précédée. Elle marque, en effet, de façon très symbolique l'ouverture d'une nouvelle page de notre histoire. Une longue et tumultueuse histoire qui fut marquée par bien des divorces intérieurs, mais qui, aujourd'hui s'annonce plus prometteuse que les précédentes.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## BOUENZA 2016

## La boucle, peut-être pas...

**Le département de la Bouenza célèbre ce jour, 15 août 2016, à Madingou, son chef-lieu, la fête de l'indépendance, mais aussi la douzième année du programme de la municipalisation accélérée lancé, en 2004, à Pointe-Noire et dans le Kouilou.**

À l'époque, la séparation de la capitale économique du Congo de la région dont elle est restée la métropole des décennies durant n'était pas encore actée. L'expérience de 2004 avait de ce fait bénéficié aux deux entités. Elles eurent le privilège de commencer une aventure redoutée, parce que audacieuse, mais qui se révèle généreuse pour l'ensemble du territoire national. En dépit des aléas inhérents à toute entreprise humaine de cette envergure.

Le Kouilou et Pointe-Noire ont ensuite passé le témoin au fil des années à la Likouala, au Niari, à la Cuvette, à Brazzaville, à la Cuvette-Ouest, au Pool, aux Plateaux, à la Lékoumou, à la Sangha, puis aujourd'hui à la Bouenza. L'ambition de doter l'interland d'infrastructures diverses s'est affirmée au long de ce parcours exaltant. Dans tous les domaines, presque, la vie a changé pour les citoyens de plusieurs localités hôtes de la municipalisation accélérée : routes, ponts, aéroports, installations sportives, sanitaires et éducatives, marchés modernes, édifices publics, etc., ont vu le jour, améliorant qualitativement les conditions de travail ou de mobilité dans le pays.

En exportant la fête nationale dans l'arrière-Congo, les plus hautes autorités nationales ont permis à leurs concitoyens de toutes les conditions de communier avec la Répu-

blique de façon solennelle. On a observé, en effet, chaque fois, lors de défilés organisés à ces différentes occasions, l'émotion partagée des populations au moment du passage des troupes des forces armées, de la police et de la gendarmerie. 2010 marqua le coup lorsque les unités des armées de plusieurs pays africains (Angola, Bénin, Cameroun, Gabon, Maroc, Libye) et de la France prirent part aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance du Congo. On a vu les populations elles-mêmes prendre fait et cause pour ce moment exceptionnel de la vie de la Nation en défilant ou en ovationnant leurs compatriotes. Sur le coup, les Congolais les plus ingénieux, les expatriés aussi, en profitent pour faire fructifier leur petit commerce, leurs affaires et récolter la prébende qui en découle.

Que d'invités de marque reçus, le 15 août, dans les villes intérieures du Congo ? La présence des chefs d'Etat et de gouvernement de pays amis, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ajoute à la grandiloquence de ces célébrations anniversaires. Elle témoigne de l'amitié qui lie les Nations invitées à celle que leurs hôtes visitent. Savoir garder cette fraternité avec les voisins est ce que le Congo n'a cessé de cultiver depuis son indépendance. Il doit œuvrer davantage à ce que cela soit

ainsi, tout comme il lui revient de garantir pour ses filles et ses fils la quiétude la plus absolue pour qu'ensemble, les Congolais bâtissent un avenir radieux dans le travail, la fraternité et la solidarité. Les nombreuses rencontres politiques organisées ces dernières années participaient de cette volonté de construire ensemble notre patrimoine commun, le Congo.

Ce 15 août 2016, Madingou et la Bouenza égrenent jalousement leurs petites conquêtes sur le chemin de l'émergence collective espérée par tous. Les hommes et les femmes d'ici peuvent se réjouir, par exemple, de ne plus emporter de la boue à leurs pieds en temps de pluies. Ces événements, somme toute heureux, s'ils s'accumulent comme le promettent les autorités en charge de cette œuvre grandiose de reconquête de l'espace national, changeront le regard des citoyens et leur mode de pensée. Ils briseront des tabous sur le chemin de la réconciliation nationale.

Au fond, construire, reconstruire, cela ne semble pas fini pour le pays tout entier. Non, le Congo a encore besoin de plus de réalisations dans les secteurs vitaux que sont la santé, l'éducation, l'agriculture, l'eau, l'électricité, l'emploi et le vivre ensemble. Il y a lieu, tout en rappelant que le travail n'est pas fini, de saluer le chemin parcouru en douze ans. La Bouenza ne saurait donc être la boucle de cette action publique salutaire appelée à se poursuivre.

*Gankama N'Siah*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,  
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane  
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice  
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain  
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté  
de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

## Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

## Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole  
Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service),  
Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU CONGO

## Des avancées positives en douze ans ?

L'occasion qu'offre les douze ans du programme de municipalisation accélérée, débuté en 2004 au Kouilou, interpelle les Congolais à jeter un regard rétrospectif sur les actions entreprises tant par les décideurs publics que par la société civile dans le cadre de la consolidation du processus démocratique.

En effet, peu avant l'élection présidentielle de 2009, les acteurs politiques et de la société civile étaient soucieux de toiletter le fichier électoral, de mettre en place une Commission électorale indépendante et de contrôler l'avancée du processus démocratique amorcé en 1991, à la faveur de la Conférence nationale souveraine. Ils exigeaient et obtenaient du gouvernement la tenue d'un dialogue national à Brazzaville



Le présidium des travaux lors du dialogue d'Ewo

la biométrie dans le processus sont revenues sur la table des discussions à Ewo, dans la perspective du scrutin législatif de 2012.

Après ce scrutin marqué par une forte contestation des résultats du vote par l'opposition,

sus électoral au Congo.

Le chef de la délégation de l'Upads interrogé par la presse avait condamné les membres de son parti ayant refusé de faire le déplacement de Dolisie. « N'en déplaise à une frange de certains vice-présidents qui se sont radicalisés dans leur ligne politique et qui pensent que le dialogue ne recèle pas de vertus d'apaisement dans le processus de démocratisation de notre pays », disait-il.

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou estimait : « Il est toujours difficile dans une société d'avoir tout le monde avec vous. Mais, je crois que nous avons intérêt à penser à notre pays, le Congo. Et si le gouvernement a voulu que tout le monde participe au dialogue, c'est parce qu'il est conscient des enjeux et veut

frontent sur la scène publique. « Touche pas à ma Constitution » lance l'opposition « radicale » et la majorité répond : « Touche pas à mon président ». Le débat commençait à prendre des allures périlleuses. Les partis du Centre, la société civile et l'opposition républicaine jouaient les sapeurs-pompiers. Devant cet état de fait, le chef de l'Etat initie en mai-juin 2015 des consultations présidentielles pour recueillir les avis des Forces vives sur la question relative au changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002.

A l'issue de ces retrouvailles, le président de la République décide de la convocation du dialogue national de Sibiti du 13 au 17 juillet 2015, avec une question clé et précise, à savoir : faut-il, oui ou non, réformer les institutions actuelles ? L'op-

Il faut tout de même noter que la concertation de Sibiti marquait une avancée dans le processus électoral au Congo, notamment l'introduction du bulletin unique, expérimenté pendant l'élection présidentielle du 20 mars 2016, et la promesse de l'usage de la biométrie, au cours des prochaines consultations.

### La recomposition du paysage politique

En vue de mener à bien le combat politique dans la perspective de l'élection présidentielle de mars, l'opposition « radicale » crée le Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance politique (Frocad) dirigé par Paul Marie Mpouélé et l'Initiative pour la démocratie au Congo, dont la présidence est confiée à un collège des membres.

Le débat politique se raidit et le Congo est au bord de l'implosion. Devant cette situation, le président de la République convoque le référendum constitutionnel le 25 octobre en vue de départager les partisans de NON et du OUI. A l'issue de cette consultation populaire, le OUI l'emporte sur le NON et la Constitution du 20 janvier 2002 est remplacée par la nouvelle loi fondamentale.

Denis Sassou N'Guesso est candidat à sa propre succession face à huit autres candidats. Le 20 mars 2016, Denis Sassou N'Guesso est élu, dès le premier



Une vue des délégués au dialogue de Dolisie

auquel une partie de l'opposition refusait d'y prendre part. En dépit de l'absence de quelques partis d'opposition, les assises de Brazzaville se sont tenues et se sont achevées dans le calme et la sérénité, assorties des résolutions et recommandations.

À l'issue du scrutin présidentiel organisé la même année, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso est élu. Le cap est mis sur 2012, année des élections législatives. Avant cette échéance, un dialogue national est de nouveau convoqué à Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette Ouest.

Ces assises avaient connu, à la différence des premières, la participation de plusieurs partis politiques émergeant à l'opposition, notamment l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) et le Parti pour l'alternance démocratique (Pad) ainsi que les partis et groupements du Centre.

### La longue marche vers l'amélioration du processus électoral

La sempiternelle question de la révision des listes électorales, de la mise en place d'une Commission électorale véritablement indépendante, du bulletin unique et de l'introduction de

une frange de partis de cette obédience politique créait le Collectif des partis signataires de la déclaration du 17 août 2012. Ce groupement politique contestait la légitimité des députés élus.

Malgré cette contestation de légitimité, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, dont une partie des membres, sont dans ce Collectif, autorisait à ses députés de siéger à l'Assemblée nationale. Un acte qui avait refroidi les relations entre le premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabiala et les autres membres de sa formation politique, accrochés fermement à l'idée de rejeter le verdict des urnes.

Les décideurs publics animés par le désir d'apaiser le climat politique national, tendu depuis le scrutin législatif, avaient résolu d'initier en mars 2013 la concertation politique de Dolisie. La délégation de l'Upads, principal parti d'opposition, était conduite par l'un des vice-présidents, le sénateur Gaspard Kaya Magane.

Ces retrouvailles avaient inscrit à l'ordre du jour, entre autres, l'évaluation des recommandations prises à Ewo, notamment l'organisation d'un recensement administratif spécial ; l'introduction du bulletin unique et de la biométrie dans le proces-



Les délégués au dialogue de Sibiti

que chacun de nous contribue à la consolidation de la démocratie ».

### Partira ou Partira pas ?

Trois ans avant la fin du deuxième septennat du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en juillet 2016, les états-majors politiques commençaient à bouger. Une question revenait avec insistance sur toutes les lèvres, comme un leitmotiv : Partira ou partira pas ?

Dans les coulisses, un débat est engagé à voix basse sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Deux camps diamétralement opposés s'af-

position « radicale » fronde et refuse d'aller à Sibiti. Elle opte pour un dialogue alternatif qui s'est tenu au quartier Diata, dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Les délégués au dialogue de Sibiti ont fait ressortir trois tendances telles qu'exprimées tout au long des débats en commissions et en plénière. Une première tendance majoritaire a souhaité l'évolution des institutions par le changement de la Constitution ; une deuxième veut d'une évolution des institutions par la révision de la Constitution et enfin la dernière a plaidé pour le maintien de la Constitution du 20 janvier 2002.

tour du scrutin. La contestation des résultats du vote monte d'un cran et le 16 avril, le nouveau président prête serment devant la Cour constitutionnelle, les chefs d'Etats étrangers, les ambassadeurs accrédités au Congo et le peuple congolais.

Voici comment débute la nouvelle République avec un exécutif bicéphale composé d'un président de la République, chef de l'Etat et d'un Premier ministre, chef du gouvernement. Le processus démocratique au Congo poursuit son petit bonhomme de chemin.

Roger Ngombé

# Douze ans de réalisations et de développement infrastructurel

Le Congo lançait en 2004 un vaste programme de municipalisation accélérée pour se doter d'infrastructures dont l'objectif est non seulement d'interconnecter les chefs-lieux à leurs sous-préfectures, mais aussi d'améliorer les conditions de vie des populations, tout en ouvrant le pays à ses voisins.

Douze années après cette initiative commencée dans le département du Kouilou, ce programme s'est poursuivi tour à tour dans la Likouala, le Niari, la Cuvette, Brazzaville (2008, 2009, 2010), la Cuvette ouest, le Pool, les Plateaux, la Lékoumou, la Sangha et cette année dans la Bouenza.

dités d'intérêt sous régionale auxquelles s'ajoutent huit aéroports dont trois à vocation internationale (Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo).

## Des acquis considérables pour le bien-être des populations

L'économie nationale en matière de structure de trans-



Route ...

années 1980. L'absence des voies de communications et l'absence de politique en la matière plaçaient le pays dans une sorte de dépendance au

nos jours au point de faciliter l'accessibilité des investisseurs et des produits dans n'importe quelle partie du pays.

Avec un réseau routier peu développé par le passé, le Congo a pu, en douze ans de municipalisation, densifier ses axes routiers estimés actuellement à 9000 km de voies bitumées, dont 350 km de voiries urbaines construites dans les villes secondaires.

Le programme a favorisé, depuis son lancement, la construction de près de 50 préfectures, sous-préfectures et Conseils départementaux et permis l'installation, dans les chefs-lieux et districts, plus de 350 postes de transformation électrique. Environ 1000 km de lignes moyenne tension et plus de 750 km de lignes à basse tension.

Plus d'une quinzaine d'usines

la modernisation du pays.

Ces projets de construction de grande envergure placent aujourd'hui le Congo en bonne position des nations de la sous-région et même du continent disposant d'infrastructures de qualité aux normes internationales. Grâce à la construction de ces infrastructures (routes, ports et aéroports) la République du Congo peut se réjouir d'avoir redoré son blason de pays de transit qui était le sien vis-à-vis de ses voisins. Ce positionnement naturel lui a été de nouveau conféré à travers la modernisation de son port en eau profonde et la construction de la dorsale reliant aujourd'hui l'Océan atlantique à l'extrême nord du pays.

A l'actif de nombreux projets réalisés dans le cadre de la modernisation figurent en bonne place le Complexe sportif de Kintélé ayant abrité, en septembre 2015 à Brazzaville, les 11èmes Jeux africains ; l'Université Denis Sassou N'Guesso de Kintélé ; la construction de la zone industrielle de Maloukou ; la réhabilitation du port autonome de Brazzaville ; les aéroports de Maya-Maya et Agostinho Neto, les barrages hydroélectriques (Imboulou et Liouesso) et le bitumage des routes d'intérêt sous régionale reliant le Congo au Gabon et au Cameroun.

Par ailleurs, l'espoir pour tous les Congolais face à ces avancées est de voir soutenir la diversification de l'économie et l'industrialisation du pays. Ce qui va permettre de vaincre la pauvreté, mettre un terme au dépeuplement des villages et communautés urbaines causé par le manque d'emplois. La bataille de l'émergence que le Congo projette pour 2025 est à ce prix.

Guy-Gervais Kitina



...Édifice public...

Ayant permis, dans le cadre de sa mise en œuvre progressive, une transfiguration fondamentale du pays, la municipalisation accélérée sonne comme une ère de la modernité du Congo qui a connu un bond en avant au point de corriger le déficit infrastructurel qui existait entre les deux principales villes et l'hinterland du pays.

Dans ce processus, la République du Congo qui disposait autrefois peu d'infrastructures routières, aéroportuaires et même énergétiques s'est vu s'ouvrir sur soi-même et sur le reste du monde. Cela par la construction, notamment des routes interdépartementales et celles

port a connu, grâce à ce programme, une avancée fulgurante dont les acquis donne une nouvelle configuration qui contraste avec les

Chemin de fer Congo océan. Très significative également dans le cadre des échanges et de la libre circulation des personnes et des biens entre le Nord et Sud du Congo, la



...Aéroport, des infrastructures acquises en 12 ans qu'il convient d'entretenir et préserver.

municipalisation accélérée a fortement contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations de l'intérieur pourvues aujourd'hui d'électricité, d'eau potable, de marchés modernes, de voiries urbaines et de bâtiments administratifs.

S'agissant des infrastructures routières, le système de transport congolais, longtemps défectueux, rassure de

et près de 400 km de réseau de distribution ont été construits.

## Arrimer le développement à la modernité

Financée à coût de milliards FCFA sur fonds propres de l'Etat, la mise en œuvre de ce programme s'est fait accompagner de plusieurs autres projets réalisés sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de

## Quelques budgets prévisionnels des différentes municipalisations

Bien qu'ayant englouti des bagatelles de milliards FCFA, le financement du programme de municipalisation accélérée a été, à tout point de vue bénéfique.

Cuvette ouest en 2011 : 300.000.000.000 FCFA

Pool en 2012 : 500.000.000.000 FCFA

Plateaux en 2013 : 400.000.000.000 FCFA

Lékoumou en 2014 : 450.000.000.000 FCFA

Sangha en 2015 : 400.000.000.000 FCFA

Bouenza en 2016 : 450.000.000.000 FCFA

# Madingou a revêtu sa plus belle robe

A quelques heures du 15 août, l'administrateur maire de la communauté urbaine de Madingou, Julienne Hortense Ganvouli, rassure que la fête sera belle

Située à plus de 200 km de Brazzaville, dans le sud-ouest du Congo, la localité de Madingou porte du jour au jour sa nouvelle robe. La ville vibre déjà au rythme des grands événements. Sur place, on y trouve des restaurants et marchés de fortune, de nombreux étrangers, bref une ambiance inhabituelle. Du côté des autorités locales, le pari sera gagné comme l'indique Julienne Hortense Ganvouli.

« Tout est prêt en ce qui concerne les édifices qui sortent de terre. Comme vous le constatez, le Palais présidentiel est pratiquement terminé. Nous avons, avec le ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République, Firmin Ayessa, sillonné toutes les villas destinées à l'accueil des hôtes de marque et il est parti satisfait. Mais, il ne manque pas de petits

problèmes auxquels nous allons remédier », explique l'administrateur maire de la communauté urbaine de Madingou. En effet, des hôtels et auberges affichent pleins. Ce qui entrevoit des difficultés liées à l'hébergement. « Je dis que personne ne dormira dehors parce que nous avons pris des dispositions en équipant des salles de classe. Donc, j'insiste que nous sommes prêts », insiste-t-elle.

## Pas assez de logements privés

A la différence d'autres localités où la municipalisation accélérée est passée, les natifs de Madingou ne semblent pas s'investir dans l'habitat afin de faciliter l'accueil des hôtes. « Vous voyez entre Madingou Poste et Madingou gare, il y a environ 7 km. Tout le long, il n'y a pas assez de maisons. Mais, il y a quand-même certains ressortissants qui ont construit par-ci par-là, il faut savoir que c'est une grande ville dont le nombre d'habitants est estimé à 30 181, regroupés dans dix quartiers. Vrai-



Julienne Hortense Ganvouli

semblablement, les grandes villas comme ailleurs, je ne les vois pas », constate l'administrateur maire.

## Le bitumage des voiries urbaines au rendez-vous

La municipalisation accélérée, c'est également la dotation de la ville hôte en infrastructures routières. 26 km de voiries urbaines sont bitumés sur les 32 prévus. De quoi satisfaire la première citoyenne de Madingou. « Donc, ce qu'on

avait prévu, c'est même en dépassement de ce qui sera construit. Ce chef-lieu du département qui n'a pas connu un seul mètre de bitume, alors que Nkayi situé à 35 km ; Bouansa à 34 km et Mouyondzi, sont sortis de ce statut empirique depuis longtemps. C'est donc grand de voir la transfiguration actuelle de notre communauté urbaine », s'est réjouie Julienne Hortense Ganvouli, félicitant le président de

la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a sorti Madingou de l'ornière 56 ans après.

## Les prix de denrées flambent

Les prix de certaines denrées alimentaires ont augmenté sur le marché. Le prix du manioc, aliment de base très prisé par de nombreux Congolais, est passé du simple au triple, soit de 250 à 750 FCFA. L'administrateur-maire, qui avait réuni les commerçants et vendeurs pour leur demander d'éviter la surenchère, s'étonne. « Nous sommes le dernier département à être municipalisé. Je leur avais également demandé de ne plus exporter les marchandises vers Pointe-Noire parce que nous recevions beaucoup de gens. Il ne faudrait pas que nos invités soient dans le besoin de quoi que ce soit. La nourriture doit être abondante, je croyais qu'ils m'avaient compris, mais hélas ! le prix du manioc est passé de 250 à 750 FCFA, mais j'y veillerai », a-t-elle promis.

Parfait Wilfried Douniama

## ASSAINISSEMENT

# Le prix du président de la République 2016 décerné au quartier Kimpambou de Madingou

Situé sur la route de Boko-Songho, Kimpambou (Madingou Gare) a remporté le 9 août, le « concours sur le quartier le plus propre et sans sachets de la communauté urbaine de Madingou », organisé par le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité.

Lancé chaque année dans la ville retenue pour la fête nationale de l'indépendance depuis neuf ans, le « Prix du Président de la République pour la conservation du patrimoine social » est un encouragement aux initiatives communautaires dans le domaine de l'assainissement de l'environnement. Pour le cas de la communauté urbaine de Madingou, la compétition a mis aux prises les dix quartiers et c'est Kimpambou qui a été couronné quartier le plus propre et sans sachets.

## Du matériel aratoire remis aux participants

Les critères retenus étaient l'entretien des arbres ; l'inexistence de débris et détritus ; la propreté des parcelles et la gestion des ordures dans le quartier. S'agissant des récom-



Joël Mayoni, Célestin Tombet Kende, Antoinette Dinga Dzondo, Julienne Hortense Ganvouli, a rappelé que le but de cette opération était de garantir la santé de la population et rendre la ville belle, attrayante, offrant ainsi toutes les conditions pour une vie agréable. « Merci Mme le ministre de l'occasion que vous donnez à travers l'organisation de ce concours en dotant nos quartiers de matériel aratoire qui servira sans nul doute à rendre constamment nos quartiers propres », s'est-elle réjouie.

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a apprécié le fait que le département de la Bouenza et son chef-lieu Ma-

dingou, étaient en train de se vêtir de leur plus belle robe à l'orée de la célébration du 56e anniversaire de l'indépendance du pays. Selon elle, le « Prix du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour l'Assainissement et la Salubrité » vise également à appuyer les efforts des autorités locales et des populations de rendre Madingou encore « plus belle » afin d'accueillir les filles et fils du pays ainsi que les hôtes de marque. « À l'allure où Madingou la belle se développe, il n'est plus permis de jeter les ordures dans la rue, comme avant et pour que le mot « belle », qui accompagne Madingou et dont vous êtes toujours fiers de prononcer, ne soit pas une vue d'esprit mais une réalité sur le terrain », a indiqué Antoinette Dinga Dzondo, précisant que les notions de salubrité et propreté doivent intégrer dorénavant leurs habitudes quotidiennes pour maintenir la ville encore plus belle.

Elle a, enfin, invité les autorités locales à faire de telle sorte que cette activité devienne permanente, pérenne et attiré l'attention des bénéficiaires sur la ges-

tion et l'utilisation du matériel aratoire reçu.

## Environ 100 millions FCFA en neuf éditions

Lancé en 2006 à Dolisie, dans le Niari, ce prix s'est poursuivi à Owando, dans la Cuvette, Brazzaville, Ewo (Cuvette-Ouest), Kinkala (Pool), Djambala (Plateaux), Sibiti (Lékoumou), Ouesso (Sangha) et Madingou (Bouenza). Son but est d'appuyer les actions des autorités départementales, sous-préfecturales et municipales sur la salubrité ; encourager les populations à mener des activités d'entretien, de désherbage, de balayage et de nettoyage des différents quartiers. Ainsi, à chaque édition, des brouettes, machettes, râtaux, houes, cache-nez, gants, haches, balais brosses métallique, paires de bottes, fourches, pioches, pelles, balais brosses, limes sont offerts aux participants. D'après des estimations, le coût global est évalué à environ 100 millions FCFA. Mais l'initiative ne semble toujours pas être suivie d'effets dans les localités où la municipalisation est passée.

P.W.D.



# POOL JAZZ BRUNCH



TOUS LES DIMANCHES DE 12H À 16H AUTOUR DE LA PISCINE

APÉRITIF  
BUFFET BARBECUE À VOLONTÉ  
PISCINE  
& LIVE JAZZ



ADULTES · 30 000 FCFA | ENFANTS DE 4 À 12 ANS · 15 000 FCFA | POUR LES MOINS DE 4 ANS · GRATUIT



PEFACO HOTEL MAYA MAYA  
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE  
★★★★★

# La Bouenza révèle ses potentialités



Les chutes de Moukougoulou

**Le dernier département à abriter le programme d'infrastructures et d'aménagement des villes secondaires au Congo, dit Municipalisation accélérée, n'est pas pour autant le moins loti par le destin. La Bouenza dont la capitale, Madingou, accueille ce 15 août la fête nationale regorge d'énormes potentialités.**

Selon des estimations datant de 2009, le département de la Bouenza comptait 320 835 habitants. Étendu sur 12 266 km<sup>2</sup>, il détient l'une des plus fortes densités à l'échelle du pays, avec 26 hab/km<sup>2</sup>. Tirant son nom de la rivière éponyme qui l'arrose, la Bouenza est limitrophe des départements de la Lékoumou, du Niari et du Pool. Le département fait aussi frontière avec la République démocratique du Congo et la province angolaise du Cabinda.

Dix districts composent cette entité administrative à fort potentiel économique. Il s'agit de Boko-Songho, Kayes, Kingoué, Loudima, Mabombo, Madingou, Mfouati, Mouyondzi, Tsiaki, Yamba, auxquels s'ajoutent les collectivités urbaines de Loutété et Bouansa, ainsi que la commune de Nkayi et ses deux arrondissements. Nkayi, la plus grande ville

du département, est le fleuron de l'industrie sucrière du Congo. La société Saris Congo, créée en 1991 à la suite de la privatisation de la Société industrielle et agricole du Niari (Sian), est propriétaire d'une concession de près de 20 000 hectares sur laquelle sont plantés 12 000 hectares de canne à sucre.

Autour de la canne à sucre, Saris développe diverses activités économiques. À côté de l'usine de broyage d'une capacité de 5000 tonnes de canne à sucre par jour, la société dispose d'une usine de broyage de calcaire destinée à l'amendement des champs de canne. Ce calcaire est aussi transformé en gravier pour les travaux de génie civil.

Saris souhaite également, selon le site Internet du groupe Somdiaa sa maison-mère, participer au développement de la culture villageoise de

maïs et de soja près de sa zone cannière et de participer à leur valorisation industrielle. L'on ne saurait, par ailleurs, passer sous silence la relance de l'huilerie de Nkayi par la société Eco-oil Energy, qui apporte à l'industrialisation du département. La société dirigée par Wilfrid Etoka s'active à réhabiliter l'ancienne usine fermée il y a 20 ans. Elle n'entend pas seulement relancer la production d'huile d'arachide. Eco-oil envisage d'étendre la production aux jus et aux pâtes à tartiner.

La Bouenza est aussi la région de l'industrie du ciment, avec la cimenterie de Loutété, propriété actuellement de la Société nouvelle des ciments du Congo (Sonocc). En décembre 2016 devrait entrer en production, selon nos informations, la cimenterie Dongote, dans le district de Yamba. Le dé-

partement abrite aussi, depuis son inauguration en 1979, la centrale hydroélectrique de Moukougoulou qui a longtemps été la principale source d'énergie dans la partie sud du Congo.

De l'agriculture aux voies de communication, d'autres projets intégrateurs et à forte valeur ajoutée ne manquent pas. La mise en service récente de la route Pointe-Noire-Brazzaville et la réhabilitation et l'amélioration de la capacité du Chemin de fer Congo-océan constituent autant de facteurs susceptibles d'apporter davantage d'eau au moulin de cette roue de l'industrialisation et de la modernisation de ce département réputé pour la fertilité de ses sols.

Quoi donc de plus notable, dans cet état des choses, que de consolider la formation professionnelle des jeunes pour mieux équilibrer l'équation formation-emploi. Il va de soi que l'Institut inter-États de Loudima, lancé en octobre 2014 par le

Congo et la Namibie dans ce département, a toute sa raison d'être.

Les deux pays entendent y former des titulaires d'un bac professionnel (prêts à entrer dans la vie active) et des détenteurs d'un bac technologique ouvrant la voie aux études supérieures, en vue de l'obtention d'un brevet de technicien supérieur sur place. Le génie électrique, la mécanique, l'informatique, la menuiserie en bois ou en aluminium, l'hôtellerie et les arts ménagers, l'agriculture, la coiffure et la couture sont, entre autres, les filières de formation retenues dans les curricula.

Quoique les défis à relever ne manquent pas, la Bouenza, à en juger par ce qui précède, dispose de notables atouts susceptibles d'impulser son développement. Et sa municipalisation accélérée, forte d'une enveloppe de 450 milliards FCFA, est un tremplin important dans cette dynamique.

Thierry Nougou

## ENSEIGNEMENT

# Redorer le blason du système éducatif congolais

**Le système éducatif congolais est confronté à des difficultés d'ordre administratif, pédagogique et infrastructurel. Les formations données ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins sur le terrain.**

Réhabiliter l'école congolaise est un impératif, car former et éduquer la jeunesse c'est assurer la relève de demain. Pour redorer le blason du système éducatif congolais terni dans les trois sous-secteurs, à savoir l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement technique et l'enseignement supérieur, les autorités tentent, depuis quelque temps, de mettre des boucées doubles.

Au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation par exemple, le département s'attelle déjà à relever quelques défis à travers certaines initiatives telles que le port de la tenue scolaire unique dans les secteurs public et privé. D'autres mesures ont influencé positivement les résultats des

examens d'État de cette année. C'est le cas du BEPC où des résultats sont encourageants car sur les 107 131 candidats présentés, 49 693 ont été déclarés admis, soit un pourcentage de 46,39% contre 34,04% en 2015. Même chose pour le baccalauréat, le taux de réussite est passé de 10,08% en 2015 à 21,26% cette année, soit une nette progression de plus de 10%.

De son côté, l'enseignement technique et professionnel est aussi confronté à d'énormes problèmes. Mais les autorités sont également en train de tout mettre en œuvre pour que le sous-secteur retrouve ses lettres de noblesse d'antan. En effet, après de mauvais résultats enregistrés ces dernières années, le 1er tour du bac technique a donné du sou-

rire à de nombreux apprenants, en attendant la publication de la liste des admis définitifs.

Quant à l'Enseignement supérieur, des réformes sont également envisagées. À cet effet, il a été retenu la mise en place de cinq groupes de travail dont la mission est de bâtir l'avenir de ce sous-secteur. Le premier groupe concerne l'Université Marien-Ngouabi. Il aura la responsabilité de proposer le projet Marien-Ngouabi 2025. Le deuxième concernera l'Université Denis-Sassou-N'Guesso en construction à Kintélé. Le troisième est, quant à lui, dédié à l'enseignement supérieur privé ; le quatrième planchera sur l'introduction des technologies de l'information et de la communication alors que le dernier est chargé des questions liées à l'enseignement supérieur en général. Ce dernier aura pour mission d'étudier la problématique

d'adéquation formation/emploi ainsi que d'autres problèmes auxquels sont confrontés les établissements privés. « *L'enseignement supérieur doit cesser de fournir à la nation des chômeurs potentiels ou patents. Il doit devenir la machine à former de futurs employés dont le pays a besoin et s'inscrire dans la lutte contre le chômage* », martelait le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua.

## La SNPC, un partenaire du système éducatif

Dans le cadre de la politique tournante de la municipalisation accélérée, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) aide les pouvoirs publics dans la construction des écoles modernes. Cette initiative a pris corps en 2013 à Djambala, dans le département des Plateaux, avant de se poursuivre à Sibiti, dans la Lé-

koumou en 2014 et à Ouessou. Dans le chef-lieu de la Sangha, il a été construit en 2015 un internat avec deux dortoirs d'une capacité totale d'environ 300 lits. Ces établissements dits « lycées d'excellence » sont équipés chacun, de matériels pédagogiques modernes, d'une bibliothèque, d'un laboratoire, des aires de jeux et de sports, d'un bâtiment administratif et d'une salle polyvalente offrant de nombreuses places assises. « *En bâtissant ces grands lycées, notre société veut adhérer à la politique du gouvernement en matière de formation et d'éducation des jeunes, afin qu'ils contribuent au développement de notre pays* », déclarait le directeur général de la SNPC, Jérôme Koko, lors de l'inauguration du lycée d'excellence de Ouessou, le 13 août 2015.

*Parfait Wilfried Douniama*

# IMPRIMERIE \* DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

✉ [imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo





# Anatole Collinet Makosso lance l'émulation des enseignants et des élèves

À l'occasion des festivités du 56<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo à Madingou, une émulation scolaire, initiée par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, sous le haut-patronage d'Antoinette Sassou N'Guesso, récompensera les meilleurs enseignants et élèves de 2016.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) :** Vous lancez à Madingou la première édition de l'émulation scolaire pour primer « Les émules scolaires de la Nouvelle République ». Quel sens donnez-vous à cette cérémonie ?

**Anatole Collinet Makosso (ACM) :** Emulation rime avec compétition et compétition avec stimulation. Il s'agit donc de stimuler les jeunes à un travail assidu et rigoureux pour qu'ils s'engagent dans une compétition loyale et républicaine avec leurs condisciples et congénères dans l'espoir de figurer, des années plus tard, dans le peloton des personnes qui auront fait les meilleures études avec, à la clé, le parchemin d'une grande école. Cette émulation ne concernera pas seulement les élèves mais, primera aussi les chefs d'établissements scolaires et leurs collaborateurs lorsqu'ils auront fait aboutir à des résultats scolaires spectaculaires, au-delà de 50%, aux examens d'Etat, et qui se seront illustrés en outre par une discipline scolaire exemplaire, la propriété de l'établissement, le travail productif, la sauvegarde du patrimoine scolaire et le port régulier de la tenue de travail.

**LDB :** C'est dire que vous primerez également des enseignants ?

**ACM :** Les meilleures équipes de maîtrise de nos différents établissements scolaires, et les meilleurs enseignants se verront dorénavant primer lors d'une cérémonie solennelle à Brazzaville, ou ailleurs dans notre pays, pour recevoir la légitime reconnaissance de la République et d'une Nation qui

a laissé choir le sens du mérite et de l'effort et où le nouveau riche méprisant, vantant ses biens, ferait bien de se souvenir de l'apport précieux dispensé par son instituteur pour le reste de sa vie.

**LDB :** Des colonies de vacances aux émulations scolaires : d'où vous viennent ces idées novatrices ?

**ACM :** Ce ne sont pas des idées novatrices : Je m'appuie juste sur le travail de mes prédécesseurs. La culture que j'ai de la gestion de l'Etat m'enseigne que les vraies réformes sont celles qui sont menées, non pas en diabolisant l'action des prédécesseurs, mais plutôt en la capitalisant.

**LDB :** Mais avouons que nous n'entendions jamais parler, ces dernières décennies, ni de colonies de vacances, ni d'émulation scolaire organisées par l'Etat ?

**ACM :** Lorsque je suis arrivé au ministère de la Jeunesse, j'ai juste poursuivi et rendu visible l'action de mes prédécesseurs. Par exemple, donner au Conseil National de la Jeunesse, mis en place par mon prédécesseur, toutes les prérogatives d'encadrement et de défense des intérêts des jeunes à l'image de celles qu'avait l'Union de la Jeunesse Socialiste Congolaise par le passé. J'ai retrouvé et actualisé deux Lois, adoptées depuis 2000 par le Conseil National de Transition sous le ministre Okombi Salissa, portant orientation de la jeunesse et instituant le fonds d'appui à la jeunesse ; j'ai appliqué en les actualisant les politiques nationales de la jeunesse et de l'éducation



Anatole Collinet Makosso

civique précédemment élaborées et prévoyant des centres de vacances organisées ou des accueils collectifs de mineurs couramment appelés Colonie de vacances. Je n'ai donc rien inventé et je rends hommage à mes prédécesseurs. De la même manière, à mon arrivée au ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, j'ai mis la main sur une note circulaire du 24 novembre 1983 instituant des mesures d'émulation à instaurer en milieu scolaire.

**LDB :** Que prévoient ces mesures et pensez-vous qu'elles sont encore d'actualité ?

**ACM :** Elles avaient été prises par le ministre Antoine Ndinga Oba pour créer les conditions d'amélioration de rendement de notre système éducatif. Elles visaient à honorer, par le biais de grandes cérémonies, les plus méritants de nos jeunes au travers d'encouragements et félicitations décernés en public, d'offres de voyages d'information, d'étude ou de découverte du pays, d'attribution de prix divers, et par la publication dans les journaux des noms des meilleurs élèves de la République. J'ai simplement voulu réactualiser ces mesures en organisant désormais, chaque année, la grande émulation scolaire. Comme vous l'avez si bien rappelé, depuis un moment,

ce sont des personnes morales de droit privé qui organisent régulièrement ces cérémonies, à l'image de la Fondation JED de madame Ayissou Ngayama, le FAWE Congo de Rosalie Kama et la Fondation Congo Assistance d'Antoinette Sassou N'Guesso, pour n'en citer que quelques-unes. Il me semble important pour le gouvernement de reprendre sa part de ce dispositif pour ne pas le laisser entre les seules mains des partenaires privés. Madingou 2016 constitue donc la première édition de la relance de cette cérémonie pour la promotion de l'intelligence, de l'effort et du mérite dans notre société d'aujourd'hui gangrenée par la tentation à la facilité, au favoritisme et investie par des partisans du moindre effort.

**LDB :** Vous avez mis en place un arrêté pour exiger l'uniformisation de la tenue scolaire. Pensez-vous qu'il s'agit là d'une bonne mesure ?

**ACM :** Ici encore, je rends hommage à monsieur le ministre Hellot Matson Mampouya qui avait initié la réflexion que nous n'avons fait que concrétiser en actualisant et en généralisant les circulaires des 24 juin 1968 et 16 octobre 1973 instituant et réglementant la tenue scolaire. La République a besoin d'une

jeunesse unie et solidaire. L'uniformisation de la tenue scolaire dès la rentrée scolaire prochaine va permettre à nos jeunes de se côtoyer sans complexe et de vivre dignement, et en toute légitimité leur statut d'élèves de la République. Nos partenaires des écoles dites privées et confessionnelles comprendront l'intérêt d'une telle démarche qui prêche la mixité sociale entre enfants de toutes les couches, et de toutes les aptitudes physiques, morales et intellectuelles. Nous ne devons nullement opposer l'école publique à l'école privée, ni l'école républicaine à l'école confessionnelle. L'école de la République est l'école de tous les enfants qui ne postulent que pour leur intégration à la vie sociale et professionnelle.

**LDB :** Les examens d'Etat indiquent, cette année, 21,26 % au BAC contre 10% l'année dernière ; 46% au BEPC contre 34% en 2015. Un succès pour vous ?

**ACM :** Pas vraiment. Nous devons fournir davantage d'efforts pour améliorer le rendement scolaire, non seulement en quantité, mais surtout en qualité. Sur plus de 15619 admis au BAC, nous n'en avons eu que 31 avec la mention Bien, c'est à dire avec une moyenne comprise entre 14 et 15,99. Aucun admis n'a eu la mention Très bien, à savoir entre 16 et 17,99, ni excellent, soit au-delà de 18 de moyenne. Pour un pays qui prône l'excellence et qui aspire à l'émergence, ce n'est pas très rassurant. Tout comme au BEPC, nous n'avons que 11 élèves qui ont eu 17 de moyenne. Il nous faut donc continuer à améliorer les conditions d'apprentissage de nos jeunes. C'est ce à quoi le gouvernement s'attelle.

*Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma*

## ILS ONT DIT

**Edith Itoua**

« Depuis 2013, la municipalisation accélérée a été une occasion de renforcer notre unité nationale, une opportunité pour les Congolais de l'étranger, à travers le collectif des Congolais de France, de montrer leur attachement à la nation congolaise en participant au développement des départements du Congo par des projets socio-culturels et économiques qui ont bénéficié de



l'apport de tous. » « De Djambala à Ouesso, servant d'interface entre l'Etat et le Collectif des Congolais de France, le Département des congolais de l'étranger à la Présidence de la République s'est déployé, dans la limite de ses missions, à chaque édition pour faciliter cette interaction. »

« Nous saluons ici les initiateurs de ce collectif en la personne de Roch Okouele et, surtout, nous félicitons le président de la République Denis Sassou N'Guesso qui a été à la base de la municipalisation accélérée des départements du Congo. »

**Roch le Prince Okouele, initiateur du Collectif des Congolais de France**

« Le vivre ensemble » est le leitmotiv ayant permis à Roch le Prince Okouele de rappeler à ses compatriotes de France d'avoir un regard vers leur pays d'origine à l'occasion des festivités de l'indépendance depuis 2013

En 2013, lors des festivités du 53<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo, Roch le Prince Okouele, régulièrement établi en France, a eu l'idée patriotique de participer aux efforts consentis par l'Etat congolais pour la municipalisation accélérée du département des Plateaux en associant les Congolais de France. Ainsi aura été créée la Délégation des Congolais de France en sigle DCF. Pour Roch le Prince, natif du département des Plateaux en tant que chef de la délégation, aller à Djambala en délégation était une des meilleures contributions à l'initiative de construction nationale entreprise par



le gouvernement congolais. Une trentaine de personnes avait effectué le déplacement. « Nous avons eu l'appui du Département des Congolais de l'étranger auprès du Chef de l'Etat nouvellement installé » se souvient-il.

« Dans nos premiers balbutiements, nous avons pu apporter aux populations de l'arrière-pays les aides de tous de toute nature dans les domaines tels que la culture l'éducation la santé. Il y avait eu plusieurs centres de santé du département des plateaux qui avaient bénéficié des lits d'hôpitaux par exemple », explique Roch le Prince Okouele.

*M.A.Ng.*



CET ÉTÉ,  
DÉCOUVREZ NOTRE  
BOEING 767-300

Plus de 100 sièges en cabine  
équipés avec les services  
de confort et de sécurité

# Une occasion propice pour apprécier et raffermir les relations avec d'autres États

**Attaché à sa politique de bon voisinage et d'intégration régionale, le Congo a mis du sien dans le retour de la paix en République centrafricaine aux côtés des autres pays de la sous-région, de l'Union africaine et des partenaires extérieurs du continent. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a régulièrement été consulté par ses pairs africains et par les dirigeants du monde pour son expérience dans la résolution des conflits.**

Du Kouilou à la Lékoumou, en passant par la Likouala, la Cuvette, les Plateaux, le Pool, bref, dans chaque département qui a accueilli l'organisation de la fête nationale, le Congo a davantage ressenti l'estime d'autres peuples et de leurs dirigeants. Les présidents Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de Guinée Equatoriale, Macky Sall du Sénégal, Idriss Déby Itno du Tchad, Joseph Kabila de la République démocratique du Congo, Ali Bongo Ondimba du Gabon, Eduardo dos Santos d'Angola, Mahamadou Issoufou du Niger, ont souvent honoré de leur présence les festivités. Il faut citer aussi Thomas Boni Yayi du Bénin alors qu'il était encore au pouvoir, et Catherine Samba-Panza, à l'époque présidente de la transition en République centrafricaine, et la liste n'est pas exhaustive. D'autres chefs d'Etat y ont quelque fois dépêché leurs représentants. L'honneur fait au Congo par

les dirigeants d'autres pays qui viennent participer à la fête nationale sur invitation de leur homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, traduit, à n'en point douter, l'excellence des relations qui lient leurs pays respectifs au Congo. En témoignent les visites officielles ou de travail que certains d'entre eux ont effectuées en terre congolaise à d'autres occasions ou celles que le président du Congo a effectuées dans chacune de leurs capitales.

## Au-delà de l'Afrique...

Hors d'Afrique, certains dirigeants qui n'ont pas fait le déplacement pour célébrer les festivités du 15 août des années passées aux côtés de leur pair du Congo, pour raison de calendrier, ont quelque fois témoigné leur solidarité en présentant leurs compliments au peuple congolais et à son président. C'est le cas, par exemple, du président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et du président de la République populaire de Chine Xi Jinping, pour ne citer que ceux-là.

Dans son message à l'occasion du 53e anniversaire de l'indépendance du Congo à Djambala, Vladimir Poutine appréciait les relations « amicales et constructives » qu'entretiennent le Congo et son pays et souhaitait « la paix et le bien-être au peuple congolais ». Tout proche de nous, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, libellait son message en ces termes

: « *Je voudrais vous faire part de toute l'importance que j'accorde à l'action que nos deux pays mènent conjointement, sous l'égide de l'Union africaine, pour la préservation de la paix et de la sécurité et la promotion du développement dans notre continent* »

## Les bons offices du Congo

La position du Congo en Afrique et le rôle qu'il joue dans le règlement de certaines crises, dont

d'un forum de réconciliation nationale à Bangui.

Brazzaville a eu, avec l'appui d'autres partenaires, après avoir appelé à mettre en œuvre immédiatement et pleinement l'accord conclu, le mérite d'avoir arrêté l'ambition de partition du pays alors prônée par certains belligérants. Ce qui a donné la possibilité aux dirigeants de transition de procéder à la restauration de l'autorité de l'Etat dans les départements et de s'engager pro-

Brazzaville, en marge de la célébration de la proclamation de la République du Congo. Le chef de l'Etat en profitait pour exprimer sa volonté de faire que les innocents dans le conflit centrafricain ne payent pas un lourd tribut. De même, il saluait la volonté et l'engagement du président camerounais, Paul Biya, qui avait créé un couloir de sécurité en faveur des captifs.

Outre la Centrafrique, le président congolais est tout aussi impliqué dans la sauvegarde de la paix en République démocratique du Congo (RDC) et dans la région des Grands lacs. En ce qui concerne ce pays voisin, Denis Sassou N'Guesso s'est montré disponible pour assurer la facilitation dans les concertations nationales réclamées par l'opposition. « Les problèmes de la RDC nous concernent directement. Sollicités ou pas, nous les suivons en permanence. Si les autorités de la RDC souhaitent notre concours, comment pourrions-nous refuser ? », déclarait-il, lors de la visite de travail que le président Joseph Kabila Kabange avait effectuée le 19 juillet 2013 à Brazzaville. « *Nous serons toujours disponibles comme nous l'avons toujours été pour l'Afrique. Notre disponibilité est totale* », précisait Denis Sassou N'Guesso.

**Nestor N'Gampoula,  
Josiane Mambou Loukoula  
et Rock Gassakys**

**« Nous serons toujours disponibles comme nous l'avons toujours été pour l'Afrique. Notre disponibilité est totale »**

celle de la République centrafricaine avec le concours des pays de la sous-région et plus largement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cééac), ainsi que son implication dans la situation en République démocratique du Congo sont souvent salués par la communauté internationale.

S'agissant de la crise centrafricaine, la rencontre de Brazzaville, ayant débouché le 23 juillet 2014 sur la signature d'un accord de cessation des hostilités et des violences, a été considérée comme le premier pas dans le règlement de la crise dans ce pays. Elle a été suivie d'un dialogue inclusif dans les 16 préfectures du pays, puis

gressivement dans la préparation des élections générales qui ont porté Faustin Archange Touadéra au pouvoir. Le Congo ne peut aujourd'hui que se féliciter du retour à l'ordre constitutionnel en RCA.

## Le souci de préserver la paix dans la région

Notons en passant que c'est grâce à la médiation du chef de l'Etat congolais que le prêtre polonais, Mateusz Dziedzic, a recouvré sa liberté le 26 novembre 2014, soit six semaines de captivité en République centrafricaine. Il a été officiellement présenté au président de la République, le 28 novembre au palais du peuple de

**Crédit Flash Rentrée Scolaire**

*Une rentrée scolaire avec le sourire*

**Service Clients Client**  
Tél : +242 8198  
E-mail : [eacongo@bgfi.com](mailto:eacongo@bgfi.com)  
[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)

**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour réussir



**airtel**

LE RESEAU DES SMARTPHONES

**CONGO MON PAYS  
AIRTEL MON RESEAU**

Bonne fête d'indépendance  
MADINGOU 2016

AG Partners 



## MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

## Antoinette Sassou N'Guesso marraine des différentes éditions

En sa qualité de marraine des municipalisations accélérées, Antoinette Sassou N'Guesso organise, depuis 2011, de nombreuses activités liées à cette initiative, parmi lesquelles la cérémonie marquant la journée internationale de la femme dans le département choisi pour commémorer la fête de l'indépendance, les séances de vaccination, les activités liées à la lutte contre le VIH-sida, le concours de la marmite d'or, l'élection de la miss indépendance, etc. À chaque célébration du 8 mars correspond un thème donné, ponctué par une marche des femmes.

Sur le sens à donner à cette mobilisation, Antoinette Sassou N'Guesso explique : « Nous voulons démontrer que les femmes sont unies et solidaires. C'est une fête que nous voulons tournante, surtout dans les départements où sont exécutés les travaux de la municipalisation accélérée. C'est une manière pour les femmes de s'exprimer dans la lutte pour réclamer leurs droits restés longtemps aux oubliettes. La journée du 8 mars s'inscrit dans la longue marche des femmes pour s'opposer à la remise en cause de leurs droits et pour conquérir l'égalité réelle entre les hommes et les femmes, facteur d'émancipation humaine ».

fête de l'indépendance, l'épouse du chef de l'État organise les campagnes de sensibilisation sur l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, et parfois des séances de vaccination contre le cancer du col de l'utérus.

Estimant que la réduction de nouvelles infections à VIH passe non seulement par l'information mais aussi par l'administration aux patients d'un traitement antirétroviral précoce, Antoinette Sassou N'Guesso offre des médicaments antirétroviraux pour soulager les malades.

À Sibiti par exemple, une ville qui a connu sa municipalisation accélérée en 2014, la première dame y a mené plusieurs activi-

rances et de l'exposition à toutes sortes de risques, par le biais des loisirs, de l'information, de la formation, de la documentation et enfin de la prise en charge paramédicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH.

**Dons aux populations défavorisées**

Pour soutenir les populations agricoles, la marraine des différentes municipalisations accélérées apporte son aide aux coopératives agricoles en leur offrant du matériel de tout genre lié à leurs activités. Ce geste s'inscrit dans le cadre du projet d'autonomisation des femmes rurales et à l'épanouis-



férents départements de leur pays, un concours gastronomique dénommé « Marmite d'or » est organisé à chaque édition de la municipalisation, sans oublier l'élection Miss indépendance, le défilé de mode, les compétitions de football féminin, le Nzango, etc. À l'issue de chaque compétition, les gagnantes reçoivent chacune des mains de l'épouse du chef de l'État plusieurs objets

leur manière en se constituant dans des associations. À l'instar des Femmes leaders du Pool ; de la Synergie des femmes des Plateaux et de la Dynamique des femmes de la Lékoumou, celles de la Bouenza qui se sont constituées en un organe dénommé Femmes déterminantes de la Bouenza .

Au cours de ces réunions, des questions liées à l'accueil, à l'alimentation des invités et au



Antoinette Sassou N'Guesso s'entretenant avec le comité de suivi de la municipalisation accélérée de Sibiti

Parmi les thèmes choisis pour commémorer la journée internationale de la femme, on peut citer entre autres : « L'égalité d'accès à l'éducation, à la formation, aux sciences et à la technologie, vers un travail décent pour les femmes » ; « La réduction des inégalités de genre par le développement des activités génératrices de revenus » ; « L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour tous et toutes ».

À Madingou, dans le département de la Bouenza, où sont organisées cette année les festivités du 56e anniversaire de l'indépendance, la traditionnelle marche des femmes n'a pas eu lieu pour cause de l'élection présidentielle. Madingou, la ville haute a eu tout de même le privilège d'abriter les activités relatives à la commémoration de la fête des mères sur le thème « Femme du Congo, femme de la Bouenza, mobilisons-nous dans la marche vers le développement ».

**La lutte contre le VIH-sida**

Dans les différents départements choisis pour célébrer la

tés sept mois avant la célébration de la fête de l'indépendance : dépistage volontaire, initiation des personnels de santé aux nouvelles méthodes de prise en charge, information et sensibilisation. Le vaccin contre le cancer du col de l'utérus a été également administré gratuitement dans tous les districts que compte le département de la Lékoumou.

La municipalisation accélérée a également fait bénéficier aux populations des centres des femmes et des jeunes filles dans le but de les sortir de l'igno-

sement de la jeune fille.

En vue de permettre aux personnes vulnérables de bien profiter des différentes festivités, la marraine distribue des vivres, des kits vestimentaires et autres produits de première nécessité aux personnes du troisième âge.

Par ailleurs, la musique et la danse, l'art, la mode ou la gastronomie sont autant de domaines que soutient la première dame du Congo à la veille de la fête de l'indépendance.

Pour permettre aux Congolais de découvrir les mets des dif-



Don aux personnes âgées



La vaccination contre le cancer du col de l'utérus

de valeurs tels que des congélateurs, des marmites, des pagnes et autres outils agricoles.

**Les rencontres avec les comités de suivi et la mobilisation des femmes**

Les comités de suivi de la municipalisation accélérée sont mis en place quelques mois avant l'évènement. Aussi l'épouse du chef de l'État organise-t-elle peu avant des rencontres en vue d'échanger sur l'organisation des différentes cérémonies.

De l'autre côté, les femmes originaires de chaque département du pays s'organisent à

logement sont souvent évoquées. Cette année, les femmes déterminantes de la Bouenza avaient déjà rencontré, en janvier dernier leur marraine pour lui expliquer la manière dont elles comptent s'organiser pour la réussite de l'évènement. Depuis Ewo, Kinkala, Djambala, Sibiti, Ouessou et maintenant Madingou, l'implication de l'épouse du chef de l'État dans cette œuvre d'édification d'un Congo moderne est indéniable. Cela vient confirmer l'adage populaire qui dit : « Derrière un grand homme se trouve une grande dame ».

**Yvette Reine Nzaba**

# La beauté indépendance

**Miss indépendance est le concept sous lequel la beauté féminine congolaise est allée à la rencontre d'elle-même à travers les douze départements. Comme la lumière, la beauté est une parure difficile à dissimuler. Voyez comme toutes elles sont extraordinaires nos Miss indépendance !**

Si la municipalisation accélérée avec pour corollaire la célébration de la fête de l'indépendance n'a pas été visiblement bénéfique en ce qui concerne les infrastructures culturelles, sur le plan artistique, la jeunesse congolaise a pu s'exprimer. Courant cette première phase finissante des célébrations tournantes de ces festivités, plusieurs activités juvéniles ont été organisées. Rétrospection.

De 2004, date de la première célébration de la fête tournante de l'indépendance du Congo à Pointe-Noire dans le département du Kouilou, jusqu'en août 2015 à Ouessou dans la Sangha, le département de la culture n'a jusqu'à pas bénéficié des effets de la municipalisation accélérée. Certes, il est prévu la construction des palais de la culture dans chaque département, mais ils n'ont pas encore vu le jour.

Cependant, sur le plan artistique, les jeunes de différents horizons ont pu s'exprimer à travers des activités comme l'élection Miss indépen-

dance, organisée par l'association Lumières d'Afriques que préside Ferréol Constant Patrick Gassakys, le 13 août de chaque année. Il en est de même pour le Salon africain de la mode et de l'artisanat (Sama) organisé par Chantal Ickonga, le 14 août. Ces deux ac-

tivités ont suscité l'adhésion massive de la jeunesse artistique congolaise.

Mais, entre-temps, si le Sama a organisé sa dernière activité lors de la fête de l'indépendance de 2012, à Kinkala dans le département du Pool; l'élection Miss indépendance poursuit toujours son petit bonhomme de chemin.

2007 débute l'aventure de Miss indépendance

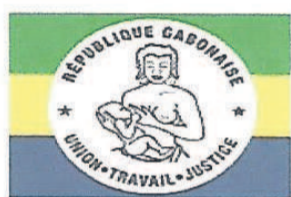


La première dame du Congo couronne Miss indépendance 2015 (Sangha)

C'est à Owando dans le département de la Cuvette centrale que débute l'aventure de l'élection Miss indépendance. S'en sont suivies les trois éditions consécutives de Brazzaville ainsi que celles des autres départements. Ces différents concours mettant aux prises plus d'une dizaine des candidates, toutes originaires du même département choisies selon les critères définis par le comité d'organisation, ont connu le sacre des lauréates ci-après :

- Fany Yoka, miss Cuvette centrale à Owando en 2007 ;
- Eliane Mitsouba miss Brazzaville 2008, 19 ans, 1,83m et 63kg ;
- Réelle Botonga, miss Brazzaville 2009, 18 ans, 1,72m et 54kg ;
- Meguy Laure Samba, miss Brazzaville 2010, autrement appelée miss du Cinquantenaire. Agée de 18 ans, 1,75m, elle est originaire de la ville capitale.
- Marina Grâce Opouya Bockash, miss Sangha 2011, 19 ans, élève en classe de terminale (lorsqu'elle est élue). Elle est originaire du district de Mbomo.
- Stelle Rosy Odi-Ingoba, miss Pool

(Suite page 17)



## COMMUNIQUÉ

En prélude à l'élection présidentielle du 27 août 2016 au Gabon et dans les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires, conformément à l'esprit des articles 75 alinéa 3 et 76 alinéa 3 de la loi no 07/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques en République Gabonaise, l'Ambassadeur du Gabon au Congo informe les ressortissants gabonais de l'arrivée à Brazzaville des membres de la Commission Consulaire électorale.

Dans ce contexte, les listes électorales sont déjà affichées à la Chancellerie, sise 40, rue Auxence ICKONGA, à Brazzaville, Centre unique de vote. La distribution des cartes d'électeurs a débuté depuis le 11 août 2016.

En conséquence, les compatriotes sont priés de bien vouloir retirer leurs cartes auprès de la Commission Consulaire électorale de Brazzaville, de 9 h 30 à 15 h 30.

Brazzaville, le 11 août 2016



Brazzaville, le 11 août 2016

## REMERCIEMENTS



**OKONGA GABRIELLE**  
décédée le 31 juillet 2016

La famille OKONGA  
La famille NDONGO,  
Monsieur NDONGO Daniel,  
Madame OKOUMOU Joséphine née NDONGO,  
Madame PANGUI Cécile née NDONGO,

remercient les parents, amis et connaissances pour le soutien, l'aide et l'assistance multiformes dont ils ont bénéficié lors de la disparition de leur bien-aimée soeur, maman et grand-mère Okonga Gabrielle, survenue le 31 juillet 2016 à Brazzaville.

Design by Mimia 055895133

La famille OKONGA La famille NDONGO,  
Monsieur NDONGO Daniel,  
Madame OKOUMOU Joséphine née NDONGO,  
Madame PANGUI Cécile née NDONGO,

remercient les parents, amis et connaissances pour le soutien, l'aide et l'assistance multiformes dont ils ont bénéficié lors de la disparition de leur bien-aimée soeur, maman et grand-mère Okonga Gabrielle, survenue le 31 juillet 2016 à Brazzaville.

## AVIS AUX CONTRIBUABLES

La date limite de déclaration des revenus des personnes physiques de l'année 2015 initialement prévue au 31 juillet 2016 est exceptionnellement reportée au 15 septembre 2016. Passée cette date, l'administration fiscale se réserve le droit d'appliquer la réglementation en vigueur.

A cet effet, la direction générale des impôts et des domaines invite chaque personne physique résidente au Congo de bien vouloir retirer l'imprimé de déclaration des revenus des personnes physiques auprès du service d'assiette de sa résidence et de la déposer au plus tard le 15 septembre 2016.

Cet imprimé de déclaration des revenus des personnes physiques est également téléchargeable dans le site Web de la direction générale des impôts et des domaines : [www.impots-gouv.cg](http://www.impots-gouv.cg)

Brazzaville, le 08 AOÛT 2016

Le directeur général,



Antoine NGAKOSSO

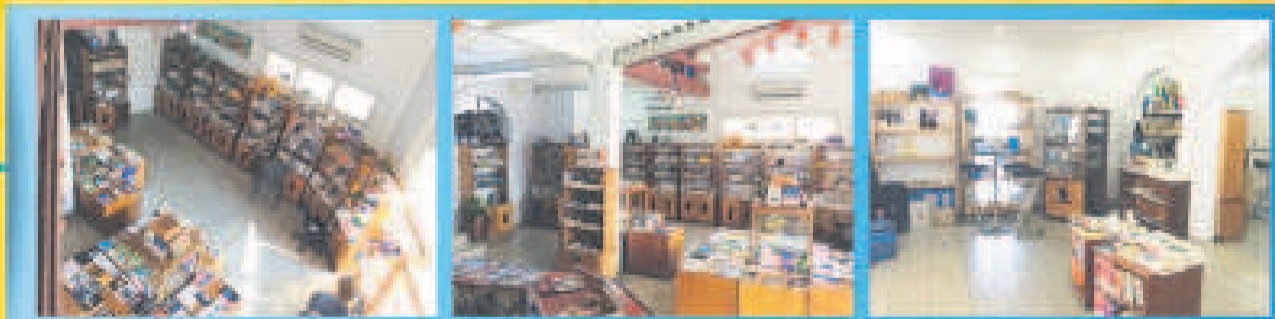


**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou  
Immeuble les Manguiers (Molia), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-12h)





(SUITE PAGE 14)

# La beauté indépendance

2012, 22 ans, 1,60m, étudiante en communication des entreprises. Son action a porté sur la protection de l'environnement. Elle avait émis le souhait de voir le ministère de l'Environnement créer une gazette de presse dont les principaux messages porteront sur la protection de l'environnement, de la faune et de la flore, condition essentielle pour la survie de l'humanité. Elle a bénéficié de la voiture offerte par la marraine de l'élection Miss indépendance.

- Victoire-Magina Owassa-Gnangha, miss Plateaux 2013, 19 ans, 1,75 mètre, originaire du district d'Allembé, étudiante en première année en sciences et techniques de la communication à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

- Aminata Ancia Pandi, miss Lekoumou 2014, 19 ans, 1,78m, (élève en terminale A, lorsqu'elle est élue), ressortissante du district de Mayéyé. Elle a consacré son action courant sa mandature dans l'humanitaire, en faisant des dons aux femmes veuves et aux enfants orphelins en général et ceux de son district Mayéyé en particulier.

- Helderine Ayeni Kosso, miss Sangha, 21 ans, 1,82m pour 63kg. Elle est ressortissante de la ville de Ouesso, elle est élève en classe de terminale A (lorsqu'elle est élue miss). La miss indépendance 2015 a bénéficié d'une voiture de marque Peugeot 607 offerte par la première dame du Congo. À qui le tour pour 2016 à Madingou dans la Bouenza ?

Notons que la dernière soirée de l'élection Miss indépendance a rendu hommage à maître Ngouacha, l'un des membres de l'association Lumières d'Afriques et grand formateur de danse et à la première miss du Congo

avant les indépendances, originaire de la Sangha.

## Un soutien sans pareil de la première dame du Congo

La première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, soutient cette compétition qui met en valeur la beauté des filles des départements du Congo. « À travers la municipalisation accélérée, nous devons montrer à tous ceux qui nous suivent partout dans le monde que nous avons des enfants qui sont belles, élégantes et qui aiment le travail. C'est ce qui est positive en nous. Nous soutenons cette élection depuis qu'elle a commencé. En tant que marraine, nous allons accompagner toujours cette élection ainsi que ces enfants afin que, pendant une année, les lauréates puissent voyager, découvrir d'autres lieux. Nous remercions Ferréol Constant Patrick Gassakys et son équipe », a déclaré la première dame du Congo.

En retour, l'association Lumières d'Afriques a témoigné sa gratitude à la première dame du Congo pour cette belle aventure.

## Que gagnent ces reines de beauté une fois élues ?

En dehors du prestige et de l'honneur, les lauréates des différentes compétitions de beauté Miss indépendance bénéficient de plusieurs cadeaux de valeur et autres voyages, grâce aux donateurs. Elles ont, pour la plupart, voyagé à travers le monde. États-Unis d'Amérique, Brésil (pour assister au Carnaval de Rio de Janeiro), Émirats Arabe Unis (Dubai), Afrique du Sud (visite de safari et un pèlerinage à Soweto au lieu emblématique



Miss indépendance 2013 (Djambala)

de la lutte antiapartheid), Maroc, une semaine de loisirs et d'agrément aux îles Seychelles (plus un safari dans l'une des réserves animalières du Kenya en pension complète et un joli petit clin d'œil à son shopping), Rwanda, Sénégal (visite touristique au gigantesque monument du Cinquantenaire de Dakar), Burkina Faso (à Ouagadougou pour visiter le Salon in-

ternational de l'artisanat), Addis-Abeba en Éthiopie (au siège de l'Union africaine, avec en prime la visite de Lucy, l'ancêtre de l'humanité, la tombe de Négus Haïlé Sélassié plus un shopping presque sans retenue), Cameroun... Ce sont les différentes destinations empruntées par ces lauréates pour la découverte des pays et leurs sites touristiques.

« À cet instant, dites-moi de tout laisser sauf cette couronne s'il vous plaît. J'étais la plus heureuse au monde la nuit du 13 au 14 août 2015 », a déclaré la miss indépendance 2015, Helderine Ayeni Kosso, exprimant ainsi sa joie plusieurs mois après. Pareille pour la miss Brazzaville, Eliane Mitsouba : « Ma vie a totalement changé après mon sacre. Merci beaucoup à l'association Lumières d'Afriques et à la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso ».

## Les sapeurs aussi ...

Les amoureux des couleurs réunis au sein de la Société des ambianceurs et des personnes élégantes, hommes et femmes de toutes générations confondues, se dandinent sur le macadam du boulevard où se tient le défilé. Ce 15 août 2016, ces friands des couleurs qui sont dorénavant réunis au sein de l'Association des unions des sapeurs du Congo seront présents à Madingou pour plaire comme ils savent le faire, tous ceux qui seront à la fête du 15 août 2016.

Bruno Okokana



Les sapeurs : cannes et couleurs

**CHANGEMENT DE NOM**

Je m'appelle Tsomp Wayi Etat Jolice, je désire désormais être appelé Tsomp Ngampio Jolice.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

**AVIS DE VENTE**

Nous vendons un bloc de trois parcelles à Brazzaville.

Lieu : Djri Pont sur le goudron

Contenant : un (1) bâtiment à usage commercial, un (1) bâtiment d'habitation, quatre (4) arbres fruitiers.

Document : titre foncier

Prix à débattre

Contacts : 06 663 05 50 / 01 663 05 50 / 06 959 35 18 / 01 959 35 18

**LAPTOP HP NOTEBOOK**

**à 199.000**  
**FCFA HT**  
**Seulement !**



- \* Processeur E1-6015
- \* Mémoire RAM 2GB
- \* Disque dur 500GB
- \* Ecran 15.6 HD

**Garantie**  
**3 ans**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**HUMEUR****Gare au mensonge, il détruit !**

Cette vérité du mensonge qui détruit la société est irréfutable car mentir c'est dire des choses grotesques et inexactes sur autrui. Cet autrui peut être soit une personnalité physique soit une personnalité morale, à savoir une formation politique, une association, une organisation non gouvernementale, une corporation professionnelle ou administrative. Ceci étant, loin de nous l'idée de traiter du vocable du mensonge dans son assertion philosophique en voyant s'il y a d'un côté un bon mensonge et de l'autre côté un mauvais mensonge, nous voulons donc à travers ce billet d'humeur cerner le mensonge comme une mauvaise valeur sociale, car il est destructeur du tissu social. Ainsi, on ne peut donc construire dans le mensonge.

Alors l'on se demande pourquoi, diable, des gens au lieu d'abandonner cette pratique honteuse de mentir, certaines gens se plaisent de s'y enraciner. Ces menteurs emploient divers canaux pour déverser dans l'opinion leur « acide » avec un seul but de créer de la confusion. Encore que parmi les informations qui sont véhiculées de bouche à oreille relatives à la vie de telle ou telle personnalité socio-politique ou administrative, de telle ou telle corporation sociale ou leurs animateurs, il y a trop d'informations erronées. En le faisant, les auteurs de ces mensonges sont fiers quand ceux-ci créent de la panique dans la cité par l'influx négatif déversé dans l'opinion. Ces intox et/ou ces mensonges arrivent toujours à la veille ou après des grandes cérémonies telles que, les élections, les célébrations, les commémorations et autres.

Tenez, en politique par exemple, certains acteurs politiques ont pour principale arme, sans gêne, que du mensonge, de la rumeur ou de la désinformation pour s'attaquer à d'autres acteurs politiques. Comment procèdent-ils ? Réponse : ils font usage des tracts de toute nature sur lesquels sont inscrits des informations invraisemblables. Ces informations sont reprises par leurs relais et émises sur les réseaux sociaux avec des images ou photographies bien manipulées ou falsifiées. Ces mensonges grotesques tournent autour des sujets que voici : la santé chancelante des autres hommes politiques, des fortunes mal acquises des autres afin d'affaiblir le lien entre le peuple et les autres. Ensuite, ils jettent un discrédit sur la vie matrimoniale des autres, et imaginent des aspects négatifs dans des relations sociales de sympathie ou d'antipathie que les autres pourraient avoir avec leurs entourages immédiat et non immédiat, enfin, ils diabolisent les autres en leur collant des attributions mensongères et diffamatoires. Cette liste n'étant pas exhaustive, car ces menteurs sont trop imaginatifs dans un mauvais sens.

Ces menteurs, dans le souci permanent de détruire, créent toujours des contre-informations par rapport aux informations officielles et vérifiables. Car ils se servent de ces informations officielles pour fabriquer de la pacotille informationnelle. Par exemple, s'il est dit officiellement que le ministre un tel a reçu une telle autorité étrangère pour des questions bilatérales entre pays, ces menteurs fabriquent une information contraire à celle-ci pour créer de la confusion. L'information du genre, « oh, la présence de cette autorité étrangère ici, c'est parce que le pays s'éloigne de telle direction », alors qu'il n'en est rien de tout cela. Et comme ils veulent voir leurs mensonges aller vite, ils sont dans les débits de boissons, dans les transports en commun, dans les places publiques et dans tous les quartiers.

Dans les administrations par exemple, ces menteurs sont facilement repérables. Le plus souvent, ils se « victimisent » en s'écartant des autres pour bien mentir, car rejettent « l'officiel » au détriment de « l'officieux ». Ils parlent toujours des questions qui fâchent et qu'ils n'ont pas la maîtrise, surtout de la politique, alors que l'administration attend d'eux autres choses. Ils salissent l'image de ceux qui sont nommés pour les diriger en montant de toutes pièces des scénarii invraisemblables sur leur vie hors-administrative. Quelle pacotille, le mensonge !

Alors ces quelques passages montrent bien que le mensonge est une sale valeur, pourquoi mentir donc ? Est-ce pour construire ou pour déstabiliser ?

*Faustin Akono*



Vends maison située à 5 mn à pied de la gare et à 1h 15 de Paris Montparnasse;  
Terrain 1320 m<sup>2</sup> (mètre carré). 4 ch,  
possibilité 3 ch supplémentaires

Prix 240 000 (euro) soit 158 millions de Fcfa

Tél 06 855 31 00



## ASADHO

# Le ministre de la justice invité à prendre des arrêtés d'exécution de la loi d'amnistie de 2014

**L'association, qui souhaite que cette décision se prenne avant le début du dialogue en RDC, regrette que deux ans après la promulgation de la loi portant amnistie, plusieurs de ses bénéficiaires, dans l'indifférence totale, continuent d'être en situation de détention irrégulière, à la Prison centrale de Makala et à la Prison militaire de Ndolo.**

Dans un communiqué du 10 août signé par son président, Me Jean-Claude Katende, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite vivement préoccupée par l'indifférence affichée par le ministre de la Justice et des Droits humains dans l'exécution de la Loi n°14/006 du 11 février 2014 portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques.

Cette ONG fait constater que, deux ans après la promulgation de la loi portant amnistie, plusieurs de ses bénéficiaires continuent d'être en situation de détention irrégulière à la Prison centrale de Makala (PCM) et à la Prison militaire de Ndolo (PMN) et ce, dans l'indifférence totale. L'Asadho note avoir répertorié, à ce jour, à la PCM, 28 détenus signataires de l'acte d'engagement qui attendent leur libération. Alors qu'à la PMN, elle a dénombré 106 détenus signataires de l'acte d'engagement, 3 détenus recalés, 25 détenus éligibles mais non signataires de l'acte d'engagement qui attendent.

Face à cette réalité, l'Asadho sollicite du président de la République d'ordonner au ministre de la Justice et des Droits humains, Garde des sceaux, de prendre un arrêté ministériel portant exécution de la loi n°14/006 du 11 février 2014



Me Jean-Claude Katende

portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques pour libérer tous les bénéficiaires de cette loi. Le ministre de la Justice a, par ailleurs, été exhorté, à faire signer les actes d'engagement aux autres bénéficiaires de la loi portant amnistie; alors que l'ONG attend de la Communauté internationale de rappeler aux autorités de la RDC leur engagement de mettre en œuvre les résolutions des Concertations nationales et de s'assurer que tous les bénéficiaires de la loi portant amnistie soient libérés.

Il est rappelé que, parmi les résolutions prises lors des Concertations nationales tenues à Kinshasa du 7 août au

5 octobre 2013, il avait été demandé au président de la République notamment de procéder à la libération de toutes les personnes poursuivies pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques et d'opinions. Le 11 février 2014, le président de la République avait promulgué, à cet effet, la loi portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques. Le 22 avril 2014, la ministre de la Justice et des Droits humains avait pris, à son tour, l'arrêté ministériel n°109/CAB/MIN/JDH/2014 du 14 avril 2014 en exécution de la Loi n°14/006 du 11 février 2014 portant amnistie pour faits insurrectionnels,

faits de guerre et infractions politiques. En fonction de ces actes cités ci-dessus, les listes de bénéficiaires ont été publiées progressivement en mettant en liberté plusieurs d'entre eux. Et beaucoup de personnes éligibles à cette loi restent encore en prison.

## La libération immédiate de Norbert Luyeye

Dans un autre plaidoyer du 11 août, cette ONG a fait part de ses inquiétudes quant à « l'enlèvement », le 7 août, de Norbert Luyeye, président national de l'Union des républicains, parti politique membre de l'opposition politique, accompagné de la violation et perquisition illégale de sa résidence. « Après avoir enlevé M. Luyeye, ces militaires ont emporté la somme de 1500 \$ US dont 400 \$ appartenant à M. Luyeye et 1.100 \$ à son voisin visité au même moment avant d'enlever l'intéressé et d'emporter avec eux la somme de 1.500 \$ US. Ils l'ont conduit vers une destination inconnue où il est détenu au secret sans accès à sa famille ni à l'assistance d'un conseil avec risque d'être soumis à la torture », a déploré l'Asadho.

L'Asadho, s'est, en effet, dite préoccupée par « le rétrécissement de l'espace politique en la RDC, caractérisé par les actes de répression des opposants politiques et acteurs de la société civile, de la coupure du signal des chaînes de télévision proches de l'opposition, des enlèvements, arrestations

et détentions illégales, des intimidations des services de sécurité, l'instrumentalisation de la justice pour dissuader et faire taire les opinions contraires à celles de la majorité au pouvoir ». Cette ONG estime que ce climat de tensions et de violation des droits fondamentaux des opposants politiques n'est pas favorable à l'organisation d'un dialogue sincère et respectueux des droits de ceux qui veulent aller y prendre part. Ce qui l'a conduit à rappeler que les actes commis par les militaires, le 7 août, violent les dispositions des articles 4, 6 et 9 alinéa 2 de la Charte africaine des droits de l'homme, 9, 10 et 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ratifiés par la RDC, 23, 18 et 19 de la Constitution. Cette ONG exhorte donc à sa libération et aux poursuites contre les auteurs de ces actes condamnés.

L'ONG a rappelé qu'en date du 4 août, Norbert Luyeye prenant la parole au siège de son parti avait fait la déclaration suivante : « Il n'y aura ni élections en 2016, ni Dialogue issu de l'Accord-cadre, ni Dialogue national de M. Joseph Kabila. Le parti invite le peuple congolais à focaliser son esprit sur les délais constitutionnels » et a appelé la population congolaise à savoir que « la date du 6 septembre 2016 marque non seulement la fin de mandat du président Kabila mais aussi de toutes les institutions en place ».

Lucien Dianzenza

## PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

### Les localités frontalières avec la Centrafrique menacées par l'épidémie de choléra

La maladie, qui s'est déclarée dans la commune frontalière de Ndjoukou située à une centaine de km au nord-est de Bangui, aurait déjà fait une dizaine des morts.

Les localités RD-congolaises frontalières de la Centrafrique vivent dans la psychose qu'inspire de plus en plus l'épidémie de Choléra. Cette maladie qui, plus d'une fois, avait déjà frappé la République centrafricaine constitue un sérieux menace pour les habitants des contrées situées le long de la frontière commune avec la RDC. Tout récemment, le ministère de la Santé centrafricaine a noté la présence de l'épidémie qui s'est déclarée dans la commune de Ndjoukou, localité située à une centaine de km au nord-est de Bangui.

Il est fait état d'une dizaine de morts dans cette région centrafricaine où, depuis le mois d'août, dix-neuf cas ont déjà été enregistrés. La capitale Bangui où un seul cas a été diagnostiqué par l'Institut Pasteur ne serait pas à l'abri de la menace. Des dispositions auraient déjà été prises au niveau de la Centrafrique pour endiguer cette épidémie et ainsi éviter sa propagation à grande échelle, de sorte à protéger les populations congolaises établies à la frontière. Ce, d'autant plus que tout ce qui touche la Centrafrique a des répercussions sur les provinces frontalières de la RDC. Un nouveau défi sanitaire à faire face pour la Centrafrique qui peine déjà à se relever du conflit intercommunautaire qui l'a ravagé de 2013 à 2015 après le renversement du président François Bozizé.

Atain Diasso

## SANTÉ

### 200 000 \$ de la Chine pour appuyer la vaccination contre la fièvre jaune en RDC

**La campagne préventive de vaccination contre la fièvre jaune sera lancée le 17 août à Kinshasa. Cette campagne concerne aussi les zones de santé frontalières à l'Angola dans les provinces du Kwango, Kongo-central, Kasai, Kasai-central et le Lualaba où des cas de fièvre jaune ont été notifiés.**

L'organisation de la campagne de vaccination implique la mobilisation des moyens aussi bien matériels, logistique que financiers. Des partenaires qui appuient le secteur de la santé en RDC apportent leur appui pour aider le pays à couper la chaîne de transmission de cette maladie importée d'Angola.

C'est dans ce cadre que la Chine vient d'apporter sa contribution à l'organisa-

tion de cette campagne de vaccination contre la fièvre jaune. L'ambassadeur de la Chine en RDC, M. Wanga, a remis au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, un chèque de deux cent mille dollars américains. La cérémonie a eu lieu à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise devant le personnel chinois et congolais de ce centre hospitalier. L'ambassadeur chinois en RDC, M. Wang, a salué la coopération entre les deux pays, coopération, dira-t-il, qui contribue à bénéficier à la population congolaise.

Un chèque symbolique a été remis au ministre de la Santé sous les applaudissements de l'assistance. À son tour, le ministre de la Santé pu-

blique a remis ce chèque au secrétaire général à la santé, le Dr Marcel Mukengeshay, qui le remettra au directeur du Programme élargi de vaccination, le Dr Guylain Kaya. Après la remise de ce chèque, le ministre de la Santé publique et l'ambassadeur de la Chine ont procédé à la signature des accords pour formaliser cet appui financier de la Chine à la lutte contre la fièvre jaune. Juste après le ministre de la Santé publique et l'ambassadeur de la Chine sont allés visiter le scanner. Cette nouvelle acquisition va permettre d'accroître la capacité de détection des maladies et de perfectionnement du diagnostic.

Aline Nzuzi

## Compte rendu du conseil des ministres du 12 août 2016

Le Conseil des ministres s'est réuni le 12 août 2016 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Huit (8) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, et ce pour les ministères suivants :

- Cinq(5) projets de décrets au titre du ministère et de la géologie ;
- Deux(2) projets de décrets au titre du ministère des hydrocarbures ;
- Deux nominations au titre du ministère de l'Enseignement supérieur.

Prenant la parole en début de séance, Son Excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, a demandé au gouvernement de procéder à toutes les diligences nécessaires à la présentation du projet de loi de finances exercice 2017 lors de la session d'octobre 2016, et ce conformément aux prescriptions de l'article 152 de la Constitution.

Le chef de l'Etat a rappelé aux membres du gouvernement que le projet de loi de Finances devra prendre en compte les priorités, prescriptions et orientations qu'il avait définies lors du Conseil des ministres inaugural du mois de mai dernier.

I-Ministère des Mines et de la Géologie

1-Projet de décret portant attribution à la société Congo Yuan Wang Investment d'un permis de recherches minières pour l'or dit « permis Mayembé » dans le département de la Sangha.

Présentant ce projet de décret, M. Pierre Oba, ministre des mines et de la géologie, a d'emblée indiqué que le gouvernement se devrait d'accorder une attention particulière et vigilante au développement de la filière « or » qui n'a pas, contrairement aux autres filières minières, subi la baisse généralisée du prix des matières premières.

Poursuivant son propos, il a précisé que la société Congo Yuan Wang avait obtenu une autorisation de prospection dans la zone de Mayembé, proche de Yangadou(département de la Sangha), et ce par arrêté ministériel du 15 juillet 2011.

C'est dans ce cadre que ladite société a mis en évidence les indices d'or. Souhaitant déterminer avec précision la nature, l'étendue et la profondeur de cette accumulation de minerai, la société Congo Yuan Wang Investment a donc sollicité l'octroi d'un permis de recherches.

Terminant sa présentation, le ministre Pierre Oba a souligné que le coût prévisionnel de cette campagne de prospection était estimé à huit cents millions (800) de francs CFA.

Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret soumis à l'examen.

2- Projet de décret portant attribution à la société Africa & John's Mining group d'un permis de recherches minières pour l'or dit « permis Izeni-Nord » dans le département du Niari.

Le ministre Pierre Oba, après s'être félicité du fait que la société demanderesse appartenait à une opératrice économique congolaise, a indiqué aux membres du gouvernement que celle-ci avait obtenu une autorisation de prospection pour l'or en date du 28 janvier 2015.

Il a ajouté que cette mission avait mis en évidence des indices d'or. Afin de poursuivre ses investigations, la société Africa & John's Mining Group sollicite donc l'octroi du permis de recherches, dont le budget prévisionnel est d'environ 350 millions de frs CFA.

Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen.

3-Projet de décret portant attribution à la société Newco Mining Sarlu d'un permis de recherches minières pour les potasses dit « permis Kanga », dans le département du Kouilou.

La société Newco Mining Sarlu, société de droit congolais, titulaire d'une autorisation de prospection pour les potasses, dite « autorisation Kanga » dans le département du Kouilou délivrée par arrêté ministériel du 27 janvier 2016, a depuis lors mené une campagne de prospection de potasses qui s'est révélée encourageante.

Décidée à poursuivre ses investigations, la société demanderesse, qui a mobilisé un budget prévisionnel de quatre cents trente-huit millions cinq cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq (438.505.485) frs CFA, a sollicité l'attribution d'un permis de recherches afin de mener des travaux en profondeur qui permettront de déterminer le potentiel en potasses dans cette zone, et ce en vue d'une entrée en production espérée.

Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen.

4-Deux projets de décrets portant attribution à la société Bikonga Mining S.A, pour le premier, d'un permis de recherches minières pour le fer dit « permis Okanabora » dans le département de la Cuvette Ouest et, pour le second, d'un permis de recherches minières pour le fer dit « permis Keka

2 », dans le département de la Cuvette Ouest.

Le ministre Oba a d'emblée rendu hommage à cette société, qui a décidé d'investir dans la filière du minerai de fer malgré la conjoncture difficile. La société Bikonga, titulaire de deux autorisations de prospection dans les zones d'Okanabora et de Keka, dans la Cuvette Ouest, a pu y confirmer l'existence de fer.

C'est dans ce cadre qu'elle sollicite l'octroi de deux permis de recherches minières pour les zones afférentes, recherches dont le coût prévisionnel est estimé à un milliard de frs CFA. Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen.

II-Ministère des Hydrocarbures

1-Projet de décret portant renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis Marine III ».

Prenant la parole, M. Jean-Marc Thystère Tchikaya, ministre des hydrocarbures, a indiqué aux membres du gouvernement que le permis « Marine III », attribué à la Société nationale des pétroles du Congo(SNPC), avec un groupe contracteur initial composé de celle-ci, à hauteur de 25%, et des sociétés Prestoil Company (pour 55%) et Maurel & Prom (20%).

Après le désistement de deux dernières sociétés, et en vue de reprendre les travaux de recherches, la SNPC s'est associée à la société New Age Congo Limited, et ce à des conditions différentes du permis initial.

L'acte de cession définissant les conditions d'entrée de la société New Age Congo Limited comme associé et opérateur du permis « Marine III » signé par les parties, et approuvé par le ministère des hydrocarbures le 21 avril 2016, sert de base juridique au projet de décret portant renouvellement dudit permis soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil des ministres. Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen.

2-Projet de décret portant attribution à la SNPC d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit « permis Lidongo »

Le ministre Thystère Tchicaya a rappelé que le gisement Lidongo a été découvert sur la zone du permis de recherches Marine XI, attribué à la SNPC par décret de 2005, zone régie par un accord de partage de production signé la même année et liant, outre la société susmentionnée, la République du Congo et les sociétés Soco E&P Congo et Africa Oil & Gas Corporation.

Après avoir précisé aux membres du gouvernement les modalités de participation des sociétés concernées par le gisement de Lidongo, le ministre des hydrocarbures a listé les informations techniques concernant les permis d'exploitation sollicités, à savoir, notamment : une superficie de 134,95 Km<sup>2</sup> ; une profondeur d'eau variant de 30 à 70 mètres ; des réserves évaluées à 49 millions de barils, pour un développement isolé, et à 67 millions de barils pour un développement couplé à celui du gisement Litchendjili.

Terminant son exposé, le ministre Thystère Tchicaya a précisé que l'attribution du permis d'exploitation sollicité donnera lieu au paiement d'un bonus, ainsi qu'à la réalisation de projets sociaux d'intérêt public non récupérables.

Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret soumis à son examen.

III-Ministère de l'Enseignement Supérieur

Le Conseil des ministres a procédé à trois (3) nominations, et ce au titre du ministère de l'Enseignement supérieur.

Présentant cette affaire, M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur, a rappelé aux membres du gouvernement que l'Université Marien Ngouabi avait connu une réorganisation en juillet 2013.

Il a ajouté que ladite réorganisation avait eu pour conséquences de placer ladite université sous l'autorité d'un recteur assisté de deux (2) vice-recteurs.

C'est donc dans le respect de ces prescriptions qu'il soumet à l'approbation du Conseil des ministres les nominations envisagées.

Ainsi, M. Jean Rosaire Ibara, professeur titulaire, actuel doyen de la faculté des sciences de la santé, est nommé recteur de l'université Marien Ngouabi.

M. Jean Maurille Ouamba, professeur titulaire et actuel doyen de la faculté des sciences, est nommé vice-recteur, chargé des affaires académiques.

M. Paul Louzolo Kimbembé, professeur titulaire, actuel vice-recteur et recteur par intérim, est nommé vice-recteur, chargé de la recherche et coopération.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du conseil des ministres a pris fin à 11h 45.

# 13<sup>e</sup> édition du Semi Marathon International de Brazzaville (SMIB)

La 13<sup>e</sup> édition du Semi Marathon International de Brazzaville (SMIB) se tient ce jour, 14 Août 2016, à Madingou, chef lieu du département de la Bouenza, sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le président de la République, Chef de l'Etat, Denis assou N'Guesso.

Cette édition du SMIB se déroule à la veille de la célébration du 56<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo couplée à la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, le 15 Août 2016, qui bouclera le 1<sup>er</sup> programme gouvernemental des municipalisations accélérées de la République du Congo. Rappelons-nous que l'histoire du SMIB remonte à 2001, lorsque le président de la République fait organiser un marathon pour fédérer la jeunesse congolaise, la mettre sur le chemin de la citoyenneté et du civisme en vue de la reconstruction de la paix sociale et de l'unité nationale, naguère mises à mal par des affrontements récurrents. De cette course à pieds, prend corps par note de service N°225/PR-CAB du 16 juin 2003, le Semi-Marathon International de Brazzaville (SMIB), placé sous le haut patronage du président de la République, Chef de l'Etat.

En 2013, le SMIB, dès sa première édition, regroupe toute la jeunesse sportive nationale et internationale.

Depuis la 1<sup>ère</sup> édition jusqu'à cette 13<sup>ème</sup> édition, le SMIB qui suit le rythme des municipalisations accélérées, par la volonté politique du Chef de l'Etat, plonge, chaque fois, les jeunes de tous les départements de notre pays ainsi que d'autres citoyens, dans un engagement citoyen qui leur permet de se familiariser et d'échanger, de se dépasser, de se découvrir les uns les autres, de porter des valeurs et l'esprit sportif, de grandir, de trouver leur place dans l'arène du sport et d'être utiles les uns les autres.

## APPORTER L'ENERGIE DU PETROLE AU SPORT

Depuis la création du SMIB, la Société Nationale des Pétroles du Congo ne déroge pas à la règle d'en être le sponsor officiel, et aide l'Etat à faire revenir la course à pieds au cœur de la jeunesse congolaise et contribue à l'unir autour de l'idéal d'unité nationale.

## LES INSTRUMENTS TECHNIQUES

Quant à la Fédération congolaise d'athlétisme, par sa technicité, elle apporte sa touche pour une meilleure organisation du SMIB. Sans oublier le rôle inestimable que joue, chaque fois, le partenaire international ASEL (Association Sports et Loisirs) dans l'organisation technique et la réussite de cet évènement.

## EXPERIENCE TOURNANTE ET PARTICIPATION

Au rythme de la municipalisation accélérée, les éditions du SMIB se sont succédé respectivement avec les participations suivantes :

- La 1<sup>ère</sup> édition à Brazzaville, en 2003 avec 4000 participants, le plus grand nombre jamais atteint jusqu'à ce jour ;
- La 2<sup>e</sup> édition à Pointe-Noire en 2004 ;

- La 3<sup>e</sup> édition à Dolisie en 2006 ;
- La 4<sup>e</sup> édition à Owando en 2007 avec 393 inscrits ;
- La 5<sup>e</sup> édition à Brazzaville en 2008 avec 876 inscrits ;
- La 6<sup>e</sup> édition à Brazzaville en 2009 avec 1142 inscrits ;
- La 7<sup>e</sup> édition à Brazzaville en 2010 avec 1287 inscrits ;
- La 8<sup>e</sup> édition à Ewo en 2011 avec 439 inscrits ;
- La 9<sup>e</sup> édition à Kinkala en 2012 avec 1000 inscrits ;
- La 10<sup>e</sup> édition à Djambala en 2013 ;
- La 11<sup>e</sup> édition à Sibiti en 2014 ;
- La 12<sup>e</sup> édition à Ouessou en 2015 avec 509 inscrits ;
- La 13<sup>e</sup> édition ce jour, 14 Août, à Madingou va connaître la participation de 650 à 700 athlètes.

A Madingou, cette fois, participent comme internationaux 6 athlètes venus respectivement : du Rwanda, de la République démocratique du Congo, du Cameroun, du Tchad et de la République Centrafricaine.

## RECORDS

Le Comité de direction du Semi Marathon International de Brazzaville ne cache pas sa satisfaction face aux progrès réalisés, bon an, mal an, par les athlètes comparativement aux records mondiaux.

Notons toutefois, que les records réalisés par les athlètes tant internationaux que nationaux à Ouessou, étaient nettement inférieurs à ceux de Kinkala, en 2010, par exemple. Si à Ouessou le Congolais Eric SEMBA réalise 1 h 11'51", en catégorie Nationale (homme) et occupe la 1<sup>ère</sup> marche du podium, il fait moins que l'athlète international MOOTUMAA DEIENEF REGASSA 1H 11'11", homme (ASEL) occupant la 1<sup>ère</sup> marche du podium : cela est nettement en deçà du score de Maël OKOUEKE, vainqueur à Kinkala avec 1 h 05'04", talonné par Eric SEMBA, lui-même, avec 1 h 06'47".

En version féminine la congolaise Jodelle OSSOU WAKEYI qui, à Kinkala, avait réalisé 1 h 18'25", n'atteint que 1h 24'46" à Ouessou, battant malgré tout Jebessa NAME FEYISA (ASEL), athlète internationale n'ayant réalisé que 1 h 24'56" dans la catégorie femme.

A noter que les performances réalisées par les nationaux ne sont pas loin de celles effectuées sur le plan mondial.

L'Erythréen Zersenay TADESE a atteint la meilleure performance masculine avec 58 mn 23 s à Lisbonne au Portugal le 21 Mars 2010. Le record du monde féminin est détenu par la Kenyane Mary KEITANY avec 1 h 05 mn 05 s à Ras Al Khaïmah, dans les Emirats Arabes unis, le 18 Février 2011.

## LES RECOMPENSES

Le Semi Marathon International de Brazzaville attribue des primes pour les premières places par catégorie et par versions masculine et féminine, tant au plan national qu'international.

*Source : Commission Communication SMIB*



# Relever le défi de la viabilisation des infrastructures sportives

Depuis 2006, en effet, l'Etat congolais s'est engagé à doter tous les chefs-lieux des départements des infrastructures sportives de qualité. Le but étant d'offrir à la jeunesse congolaise des espaces d'expression de ses talents sportifs. « Les infrastructures sportives constituent un pilier important dans la construction de la performance sportive », expliquait Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports et de l'éducation physique lors de la visite du chantier du stade de Madingou.

Avec deux plus grandes enceintes à Brazzaville (Kintélé et Alphonse-Massamba-Débat) et le complexe sportif de Pointe-Noire, le Congo dispose actuellement de 11 stades aux normes olympiques. Et la Fédération congolaise de football (Fécfoot) a du pain sur la planche pour en assurer la mise en valeur.

**Du souci pour Ouessou et Ewo**  
Selon le constat, tous les stades ne retiennent pas la même attention pendant les rencontres organisées par la Fécfoot. Le championnat national se dispute avec vingt équipes : l'AC Léopards; l'AS Cheminots, l'AS Kimbonguela; l'Association sportive Ponténégrine; Cara; Diables noirs; Etoile du Congo; FC Kondzo; la Jeunesse sportive de Poto-Poto; la Jeunesse sportive de Talangaï; les Jeunes Fauves; Interclub; La Mancha; Munisport; Nico-Nicoyé; Patronage Sainte-Anne; Pigeon vert; Saint-Michel de Ouenzé; Tongo football club; V Club Mokanda. Malheureusement dans cette compétition, seuls les stades Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, Complexe sportif de Pointe-Noire, Denis Sassou-N'Guesso à Dolisie et celui

de Kinkala sont retenus. Les stades du nord du pays ne figurent pas sur la liste parce qu'aucune équipe de cette partie du pays ne dispute cette saison le championnat Ligue 1. Visible-ment, le processus de leur intégration au championnat d'élite pourrait être long, puisque la Fédération congolaise de football privilégie la performance.

## Les infrastructures sportives appellent à la performance

L'AS Kimbonguela de Kinkala, par exemple, a dû batailler dure en Ligue 2 pour accéder à l'élite. Cette saison, elle dispute ses matches de Ligue 1 au stade de Kinkala. Les Jeunes Fauves ont fait les mêmes efforts pour accompagner l'AC Léopards dans sa mission de la mise en valeur du stade Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie. Si la Ligue 1 n'a pas réussi à utiliser tous les stades du pays, le championnat national Ligue 2 qui assure le plan B, ne comble que partiellement cette insuffisance avec l'utilisation des complexes sportifs de Djambala, Owando et Sibiti.

Cette saison, Cara de Djambala reçoit ses adversaires de Brazzaville et d'Owando dans



Le stade de Madingou

le stade construit dans le chef-lieu du département des Plateaux. L'AS Otho dispute, elle –aussi, ses rencontres de la même compétition au stade Marien-Ngouabi d'Owando. Dans la zone B, l'AJSC évolue au stade de Sibiti. On regrette cependant que, le stade de Ouessou, le troisième plus grand du pays après Kintélé et Massamba-Débat n'a pas été inscrit dans le championnat national Ligue 2. Le stade d'Ewo non plus, alors que les équipes de cette ligue, luttent pour une montée en division d'élite.

Les Ligues départementales appelées à jouer leur rôle

De passage à Madingou, le ministre des Sports et de l'éducation physique a insisté sur le rôle des ligues départementales afin que les stades construits par le gouvernement ne restent pas des simples monuments. « L'Etat met à votre disposition des installations, c'est à vous de les animer. Le ministère n'a pas d'athlètes. Ceux-ci nous les puisons dans les fédérations. Il faut que les ligues de toutes les disciplines puissent être dynamiques

pour faire fonctionner ces stades », a recommandé Léon Alfred Opimbat.

La Ligue départementale de la Sangha a donné un bel exemple pendant l'organisation de son championnat départemental. Les deux premiers matches qu'elle a organisés à Ouessou ont respectivement rapporté 800.000 francs et 1,5 million de francs cfa. Ce championnat départemental a pour but de désigner le représentant de la Sangha pour le prochain championnat national Ligue 2. D'autres ligues devront aussi profiter des installations qui leur sont offertes, afin d'élever le niveau technique de leurs championnats tout en suscitant la création des jeunes formations.

Le président de la Fécfoot a proposé d'affecter chaque club de Ligue 1 dans un département. « Pourquoi pas affecter nos équipes de première division dans chaque département. Aujourd'hui, on peut affecter Cara à Djambala par exemple. Etoile du Congo à Ewo ou Owando. Ce sera leur siège et leur stade. C'est une petite façon de voir comment

on peut utiliser ces stades en faisant plusieurs matches », a estimé Jean Michel Mbono.

## La Fécfoot préoccupée par le processus des homologations

Ces stades ne doivent pas seulement être exploités pendant les compétitions nationales. Selon les règlements de la FIFA et de la CAF, les matches internationaux ne peuvent se jouer que dans les stades qui ont reçu un avis favorable de leurs experts. A ce jour, seuls, les stades de Brazzaville, de Pointe-Noire, de Dolisie, de Kinkala et d'Owando ont abrité les rencontres internationales. « Au sortir de Madingou, nous sommes obligés de faire le tour des autres stades non homologués. D'ici là, tous les 11 stades du Congo seront homologués », a déclaré Jean Michel Mbono à Madingou. Mais en construisant ces installations sportives, les Grands travaux ont oublié un détail qui peut enfreindre ce processus : le manque des hôtels de 3 ou 5 étoiles pour l'hébergement des officiels de la CAF ou de la FIFA.

James Golden Eloué

**Djason philosophe**  
The winner, O vencedor, el caliente  
& SUPER NKOLO MBOKA

En spectacle SHOW acoustique tous les samedis  
à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA

## FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

La Fecotae innove avec la mise en ligne d'un portail web

[www.taekwondocgbrazza.org](http://www.taekwondocgbrazza.org)

La Fecotae fait sa grande entrée sur le web. Sur le site les sportifs et sympathisants peuvent s'informer sur les activités de Taekwondo. Il offre également les espaces pour les annonceurs qui voudraient faire de la publicité. En dehors du site, l'E-mail de la fédération est : fecotae.cg@gmail.com et la Fédération Congolaise de Taekwondo comme page Facebook.

**Actualités Taekwondo au Congo Brazza**  
Suivez toute l'actualité relative au Taekwondo au Congo Brazzaville.

FEDERATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO  
NOS DIABLES ROUGES  
« Le Pays d'Abord »



Désormais grâce au **SENSO'GUEPARD**  
Protégez votre maison, bureau, magasin ...  
Depuis votre téléphone mobile!!

Contacts: 06 901 12 12 | 05 660 41 41 | [info@axartechnologie.cg](mailto:info@axartechnologie.cg)



# Les Jeux africains et leur lot d'infrastructures...

Dans le souci de doter le pays d'installations sportives de pointe, l'Etat congolais a construit le complexe sportif de la Concorde nanti d'un stade dit de l'Unité, d'un palais des sports de la Fraternité (10 000 places) et d'un complexe nautique de la Paix de 2000 places. A ce centre olympique, inauguré par le président Denis Sassou N'Guesso le 1er septembre 2015, s'ajoutent d'autres gymnases dans certains quartiers populaires de Brazzaville : Etienne Monga à Ouenzé (5ème arrondissement), Nicole Oba à Talangaï (6ème arrondissement), Henri Eléndé et Maxime Mantsima à Makélékélé, dans le premier arrondissement.

Ces installations sportives ont, en effet, abrité les onzièmes Jeux africains, dits du cinquante, le plus grand rendez-vous sportif continental organisé avec brio par le Congo, ces dix dernières années. 54 pays, avec un total d'environ 8000 athlètes, ont participé à cette fête de l'olympisme africain, qui avait retrouvé son berceau cinquante ans après la première édition tenue dans la capitale congolaise du 18 au 25 juillet 1965.

A l'occasion de la onzième édition des Jeux, les Diables rouges, toutes disciplines confondues, ont réalisé une performance comme jamais auparavant : 31 médailles dont 8 en or, 4 en argent et 19 en bronze, avec à la clé une place à la sixième marche du podium. Rappelons que l'Egypte (216 médailles) était arrivée en tête suivie du Nigéria (147 médailles), de l'Afrique du sud (119 médailles), de l'Algérie (117 médailles) et de la Tunisie



Stade de Kintélé /crédit photo Adiac

(90 médailles).

Les infrastructures héritées de ces onzièmes Jeux, à dire vrai, ont été unanimement appréciées par les athlètes venus de tous les coins d'Afrique et des

observateurs de plusieurs horizons au-delà du continent. Ces installations font que le Congo soit souvent sollicité pour abriter des compétitions internationales et que ses candidatures pour accueillir celles-ci sont acceptées sans trop de difficultés. C'est le cas de l'Afro-Basket (Coupe d'Afrique des Nations de Basket), l'année prochaine, tout comme le tournoi de volleyball (version masculine) qualificatif aux Jeux Olympiques qui se jouent à Rio au Brésil. Certains médaillés aux Jeux africains y font bonne figure comme la Tunisienne, Inès Boubakri, médaillée d'or aux onzièmes Jeux qui vient de décrocher une médaille de bronze à Rio au fleuret seniors dames.

Par ailleurs, au plan local, à travers certaines de ces installations sportives, les talents s'expriment et se révèlent. Même si après les Jeux africains, un seul match s'est joué au stade de l'Unité celui ayant opposé le Congo à la Zambie dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2017. En dehors du sport, les activités culturelles et culturelles ont souvent lieu dans ces gymnases et stades.

Rominique Nerplat Makaya

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**

**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

**Musée du Bassin du Congo**

**galerie CONGO**

**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS de la Tradition à la Modernité**

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## Le désir d'Unité place l'événement sous le signe de « Vivre ensemble »

Dans une déclaration rendue publique le 12 août à Brazzaville, « l'Association désir d'unité » (ADU) que dirige le député Jean De Dieu Kourissa a plaidé pour que cet événement soit placé sous le signe de la consolidation du concept « Vivre ensemble ».

« Le véritable profit maximum de la fête nationale à Madingou est l'affirmation de la prééminence de l'intérêt général sur l'intérêt particulier, du public sur le privé, de la collectivité sur l'individualité, du socio-économique sur le politique arbitraire. Autant de critères transdépartementaux qui déterminent effectivement la valeur de l'action collective et la finalité de la marche vers le développement au Congo », peut-on lire dans cette déclaration.

Le gain éthique de la célébration du 15 août, a précisé le texte, procéderait d'une pratique sociopolitique saine et sainte, pleine et performante économiquement, si et seulement si chaque Congolais pouvait dépasser le cadre étreint de l'ethnocentrisme persistant, dont les figures apparaissent comme la pointe avancée d'une hypocrisie meurtrière repérable dans le couloir qui mène, heureusement, à la mort de la politique divisionniste.

L'ADU propose que la journée du 15 août soit une occasion pour les filles et fils du Congo d'arborer leur drapeau vert, jaune et rouge. « Unis et concordants, vibrants à l'unisson, les Congolais auraient là saisi



l'opportunité d'échapper au repli identitaire. L'ADU travaille à donner du sens à cette impérieuse nécessité de rêver et d'oser ensemble dans un lien d'amour, afin de bâtir un Congo nouveau au sein duquel chacun doit se sentir acteur engagé pour le vivre ensemble ; plutôt que de jouer au spectateur. La véritable bataille est maintenant tournée contre l'ignorance de l'unité », écrit-on dans le texte.

La déclaration précise, par ailleurs, que combattre « le Vivre ensemble » sur des bases subjectives, fécondées par des appétits à courte vue qui ne visent que l'intérêt personnel, égoïste, revient à faire prévaloir, en toute circonstance malheureuse et par tous les moyens, les siens, c'est-à-dire ses parents au détriment de ceux des autres, c'est la logique de « nous et les autres ». Notons que l'ADU promeut le concept de « Vivre ensemble » depuis trois ans.

Roger Ngombé

## MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DENIS SASSOU-N'GUESSO, A L'OCCASION DU 56<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

### Congolaises, Congolais, Mes chers compatriotes,

Comme chaque année depuis 56 ans, nous avons rendez-vous demain 15 août avec l'histoire et avec l'avenir.

Le quinze août est une date emblématique qui représente à elle seule : l'indépendance de notre pays, la liberté de notre peuple et la souveraineté de notre Etat. Indépendance, liberté, souveraineté : trinité qui justifie la naissance de la République du Congo. C'est ce pourquoi les pères fondateurs de notre nation se sont battus des années durant.

La commémoration du 15 août est l'occasion d'honorer la nation rassemblée ; de magnifier les valeurs qui servent de fondement à la République et à notre désir partagé de vivre ensemble.

Ces valeurs que sont l'« unité », le « travail » et le « progrès », les géniteurs de notre indépendance les ont établies en les élevant au rang de règles de notre vie commune et de notre action collective. Ils nous les ont léguées comme fil conducteur de notre cheminement vers le développement.

La devise du Congo, « Unité - Travail - Progrès » est, dans son ordonnance et sa pertinence, un véritable mot d'ordre. Elle est en soi tout un programme.

Elle nous appelle à l'unité.

Unité d'hommes et de femmes qui se reconnaissent comme étant les filles et les fils d'un même peuple, les ressortissants d'un même pays, les citoyens d'une même nation.

Unité, synonyme de concorde, de cohésion, de paix et de confiance à l'opposé de la haine, de la discorde, de la division, des violences et de la méfiance.

Unité de destin sans laquelle ne peut se manifester ni se réaliser aucun projet d'ensemble, aucune ambition générale.

Après l'appel à l'unité, la devise du Congo nous invite au travail, valeur fondamentale grâce à laquelle se construisent les nations. Le travail est un impératif de la vie des hommes et des nations. C'est le travail qui rythme leur évolution en fait de bien-être, de richesses et de développement. C'est le travail qui consolide la liberté individuelle et collective. C'est le travail qui conforte la souveraineté des Etats.

Notre devise nous enseigne enfin que le progrès est inséparable de l'unité et du travail. Il est leur corollaire naturel. La récompense d'un peuple uni et travailleur, c'est évidemment le progrès.

Voilà donc, mes chers compatriotes, le sens de notre indépendance et le défi de notre souveraineté. Chaque génération congolaise depuis 56 ans, œuvre avec ses moyens et ses possibilités à la réalisation de cette promesse de nos aînés, afin de se rendre digne de leur

**La devise du Congo, « Unité - Travail - Progrès » est, dans son ordonnance et sa pertinence, un véritable mot d'ordre. Elle est en soi tout un programme.**

héritage et de notre indépendance.

Notre propre action est inscrite dans cette dynamique. Hier avec la « nouvelle espérance » et le « chemin d'avenir », aujourd'hui avec la « marche vers le développement », le nouveau contrat social que nous mettons en œuvre sur les soubassements politique, institutionnel, économique et social dont nous avons doté notre pays.

La nouvelle Constitution est en train de prodiguer ses effets. Sous son empire, le nouveau Président de la République a été élu ; un gouvernement a été nommé. Ce nouveau gouvernement, largement ouvert aux jeunes et aux femmes, est actuellement à l'ouvrage, chargé d'inaugurer le vaste chantier de la « marche vers le développement », projet de société qui fonde le pacte qui nous lie, vous et moi.

La responsabilité du gouvernement est de répondre à vos attentes et à vos préoccupations. Sa mission plurielle est d'amener les hommes et les femmes au cœur du développement ; de traduire dans les faits notre engagement de diversifier l'économie ; d'investir dans la formation des jeunes pour relever les défis du chômage et de la pauvreté ; de restaurer notre appareil productif afin de générer de nombreux emplois ; de poursuivre la modernisation et l'industrialisation du pays ; de renforcer la démocratie participative et le

dialogue national. J'entends beaucoup, ces temps-ci, nombre de nos compatriotes parler de morosité et de crise, et même de faillite. Il est vrai que notre pays traverse des difficultés conjoncturelles aigües dues, principalement, à l'effondrement des cours du pétrole. Et, il n'est pas le seul.

Comme chacun le sait, la longue marche vers le développement n'a jamais été un long fleuve tranquille, pour aucun pays. Le chemin est souvent parsemé d'embûches, de récifs, et d'obstacles divers. Il n'y a pas de fatalité où nous devrions nous laisser emporter. Bien au contraire !

Les difficultés, aussi aiguës soient-elles, ne doivent en aucun cas être la fin de l'espoir, encore moins du progrès. Elles seraient plutôt la bonne occasion d'ensevelir les mauvaises habitudes et de faire naître des nouvelles, propices au progrès et à la continuité de la marche vers le développement.

A la condition que les dirigeants et le peuple sachent tirer les leçons du passé et s'arment de la volonté de bâtir du nouveau plus solide que ne l'étaient les choses du passé.

L'avenir du Congo dépend donc de la capacité de son peuple et de ses dirigeants à opérer des réformes qui permettent au pays de s'affranchir de sa dépendance du pétrole, du chômage des jeunes, de la répartition encore

**La mauvaise passe actuelle sera surmontée comme nous avons eu à en surmonter des plus importantes par le passé.**

inégalement des richesses nationales et de tous les maux inhérents au sous-développement.

Le moment est venu de développer encore plus la production agricole et industrielle, ainsi que celle des différents services utiles à la nation.

Voici venu le temps des profondes réformes structurelles pour créer des emplois en grand nombre, pour étendre la protection sociale à tous, pour moderniser l'économie et la société, pour bâtir le développement inclusif et durable.

Il n'y a pas de place dans notre esprit pour la fatalité.

Le 15 août, jour sacré de notre indépendance, peut-être un jour de résolution. Réitérons dès à présent notre détermination à gagner la grande bataille de l'indépendance économique. Car, c'est l'indépendance économique qui va parachever notre indépendance et notre souveraineté.

Nous ne serons totalement indépendants, nous n'exercerons la plénitude de notre souveraineté que si nous produisons l'essentiel de ce que nous consommons, si nous atteignons l'autosuffisance alimentaire, si nous mettons tous les jeunes ou presque tous au travail, si nous réduisons profondément les inégalités, si nous facilitons au plus grand nombre l'accès à un logement décent, aux soins de santé, à l'éducation, et si nous couvrons tous les besoins du pays en infrastructures de base.

Alors, battons-nous ensemble pour gagner cette bataille majeure, cette bataille vitale.

Je veux vous rassurer. La mauvaise passe actuelle sera surmontée comme nous avons eu à en surmonter des plus importantes par le passé. Les nations fortes sont celles qui transforment les moments de crise en temps d'espérance. L'Etat est à l'œuvre pour conjurer le mauvais sort. C'est la responsabilité de l'Etat d'engager sans attendre des réformes hardies de son initiative et dont il doit être le seul maître.

### Mes chers compatriotes,

Le 15 août est aussi jour d'allégresse. Jour de gloire où nous proclamons notre fierté d'être Congolais ; où nous célébrons notre liberté ; où nous renouvelons le pacte de notre unité et ravivons la flamme de la concorde nationale afin que, jamais, la promesse de nos aînés ne sombre dans les ténèbres.

Honorons la fête de la liberté, la fête nationale dans la joie d'aujourd'hui, l'espérance de demain et l'effort de tout le temps qui doit faire de nous les bâtisseurs de notre destin. Ainsi vivra toujours et à jamais notre chère patrie dans l'unité, le travail et le progrès.

**Vive l'indépendance nationale,**

**Vive la République,**

**Bonne et heureuse fête à tous.**

## RÉFLEXION

# Et Brazzaville fut la capitale de la France Libre...

De la même façon que la résurrection de la France, au cœur de la deuxième guerre mondiale, débuta sur la rive droite du fleuve Congo lorsque le Général de Gaulle fit de Brazzaville la capitale de la France Libre, de la même façon l'hôte temporaire du Palais de l'Élysée, François Hollande, et celui ou celle qui lui succèdera selon toute vraisemblance en 2017 devraient prendre aujourd'hui la mesure de l'importance que revêtent pour la France du temps présent l'Afrique en général, le Bassin du Congo en particulier.

Au lieu de donner sans cesse des leçons de bonne gouvernance aux dirigeants africains, leçons qui sont perçues, à juste titre, comme les relents d'un colonialisme qui freina de façon dramatique et pendant plus d'un siècle l'émergence du continent, le successeur lointain de l'homme qui rendit sa dignité à France ferait bien de regarder la vérité en face dans le miroir du réalisme. Il ferait alors les deux constats suivants qui expliquent le désamour croissant dont la France,

mais aussi l'Europe sont l'objet dans cette partie du monde.

1) Bien avant la croissance économique et la hausse du niveau de vie, la clé du développement durable pour les Africains est plus que jamais la sécurité intérieure. Si celle-ci n'est pas assurée par des institutions modernes, par un pouvoir stable, par des forces de l'ordre sérieuses et bien équipées aucune avancée n'est et ne sera possible. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder ce qui se passe dans nombre de pays qui entourent le Congo. Plutôt donc que de se répandre en critiques plus ou moins voilées contre les réformes en cours et de fermer simultanément les yeux sur les forces obscures qui tentent de semer à nouveau le désordre, donc la mort, sur le territoire congolais, la France ferait bien de renouer des relations de confiance avec un pays qui s'est toujours comporté comme un allié fidèle, un partenaire sûr et qui n'a plus de leçons à recevoir de quiconque.

2) Ce qui précède est d'autant plus vrai que, dans le même temps ou les relations entre la France, l'Europe et l'Afrique centrale se dégradent dangereusement, des puissances extérieures au continent s'organisent pour combler le vide ainsi créé. Se gardant d'intervenir dans les querelles internes et s'abstenant de toute ingérence dans la conduite des affaires publiques de leurs partenaires, elles jouent avec talent le jeu du développement durable, de la croissance économique, de la création d'emplois, de la hausse du niveau de vie. Et, ce faisant, elles prennent lentement mais sûrement la place occupée jusqu'à présent par les entreprises du Vieux continent. Conséquence logique, les populations concernées par les avancées de toute nature qu'engendre cet engagement ont une vision de plus en plus négative des nations qui les mirent jadis en coupe réglée pour accroître leur propre richesse.

Etant donné l'attrait que les pays comme le Congo exercent sur les puissances extérieures au continent il reste en vérité fort peu de temps à la France et à l'Europe pour se ressaisir. Ou bien elles s'organisent rapidement pour accompagner cette partie du monde dans sa marche vers le progrès et elles profiteront du formidable bond en avant qui se dessine en Afrique ; ou bien elles continuent de se poser en modèle alors qu'elles plongent elles-mêmes dans des crises analogues à celles qui leur coûtèrent si cher dans la première moitié du siècle précédent et leur puissance comme leur influence déclineront de façon irrémédiable.

À l'instant où le Congo célèbre, pour la cinquante sixième fois, son accession à l'indépendance il n'est pas inutile de rappeler ces vérités de bon sens, même si elles n'ont rien de diplomatique et choquent certains de nos lecteurs.

**Jean-Paul Pigasse**